

Driss Lachguar préside la réunion du Conseil national de la Chabiba

En application des conclusions de la réunion du Bureau national de la Chabiba Ittihadia qui a eu lieu le 2 courant, la J-USFP tiendra la deuxième session du Conseil national de la Chabiba qui sera présidée par le Premier secrétaire, Driss Lachguar.

Cette session, placée sous le thème «Chabiba Ittihadia, un nouveau contrat et un engagement permanent pour la jeunesse marocaine », aura lieu samedi prochain à partir de 9h au siège central du parti, sis boulevard El Arar, quartier Riyad à Rabat.



Libération

www.libe.ma

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10363

Vendredi 15 Novembre 2024

Marco Rubio à la tête de la diplomatie américaine

L'heure est à la recomposition des équilibres au Maghreb



Le positionnement du Maroc sur la carte industrielle mondiale et les obstacles entravant la mise en œuvre de la politique hydrique au centre des interpellations des deux Groupes socialistes Abderrahim Chahid pointe les gros écarts entre les promesses avancées par le gouvernement et son passage à l'acte

Page 2



Alors que le Maroc continue d'ouvrir des perspectives gagnant en fiabilité et en crédibilité, l'Algérie, elle, risque de voir se refermer les rares portes qui lui restent

Page 4



Epreuve gabonaise pour le Onze national

Page 23

Le positionnement du Maroc sur la carte industrielle mondiale et les obstacles entravant la mise en œuvre de la politique hydrique au centre des interpellations des deux Groupes socialistes



Le positionnement du Maroc sur la carte industrielle mondiale, le plan relatif au parachèvement des chaînes de production à la faveur de l'industrie alimentaire et des mines, la politique hydrique, telles sont, entre autres, les problématiques évoquées dans les interventions du Groupe socialiste-Opposition ittihadi à la Chambre des conseillers.

En effet, le conseiller parlementaire ittihadi, Essalek El Moussaoui, a adressé au ministre de l'Industrie et du Commerce une question orale soulignant qu'à l'ombre d'une concurrence mondiale fébrile et progressive autour de l'attractivité des investissements directs étrangers, notre pays se déploie sur la voie du renforcement de sa position au milieu de l'échiquier industriel international. Or, a-t-il relevé, cet objectif se trouve confronté à une multitude de défis et d'enjeux nécessitant un traitement global d'urgence.

Le conseiller, membre du groupe d'oppo-

sition de l'USFP, indique, à cet égard, que cette ambition se retrouve pénalisée par l'existence de conditions organisationnelles, administratives et professionnelles telles que la bureaucratie excessive, les procédures complexes, la faiblesse de la gouvernance, le manque de transparence au sein des administrations et l'insuffisance des aptitudes et compétences professionnelles requises pour la consolidation de la mutation industrielle attendue.

Par ailleurs, dans une intervention réactive, le parlementaire Essalek El Moussaoui a développé qu'une multitude de dispositions complexes constituent toujours un grand obstacle devant les investisseurs étrangers de même que l'absence de transparence et de bonne gouvernance au sein de certaines administrations impacte lourdement la confiance des entreprises internationales en retardant leurs décisions d'investissement, ajoutant dans cette même veine que l'insuffisance des capacités et compétences professionnelles nécessaires à

même de susciter l'intérêt des entreprises étrangères, se révèle un défi majeur, et ce en dépit des efforts déployés en matière de développement de la formation et des stages professionnels...

Le conseiller ittihadi a insisté sur l'impératif de renforcer le positionnement du Maroc sur la carte industrielle mondiale à travers la conjugaison des efforts internes visant la réadaptation des critères organisationnels et administratifs et la mise en place de l'équilibre requis entre l'option ciblant l'exportation et le développement industriel local.

Et de conclure que ce processus pertinent requiert d'être au centre de toutes les politiques tendant à la durabilité du succès de toutes les initiatives ambitieuses à l'instar de celle dite de l'Atlantique...

Lors de la même séance plénière tenue à la Chambre des conseillers, le parlementaire, membre du groupe usfpiste d'opposition, Boukber Aâbid, dans une intervention réactive,

a évoqué la question du programme relatif au parachèvement des chaînes de production dans l'industrie alimentaire et les mines (...)

D'autre part, le député parlementaire Ech-charkaoui Znaïdi, membre du Groupe socialiste-Opposition ittihadi à la Chambre des représentants, a abordé le secteur de l'équipement et de l'eau, notant que le gouvernement s'est engagé à restructurer le système de la gouvernance hydrique à l'horizon du renforcement de l'efficacité et la cohérence entre programmes et acteurs afin de favoriser la fourniture et la distribution égale des ressources hydriques entre les régions et à l'intérieur de chaque région en veillant à mettre en œuvre opportunément le plan de construction de barrages, de dessalement de l'eau de mer et de traitement des eaux usées mais aussi de l'amélioration de la rentabilité des canaux de distribution de l'eau potable et de l'irrigation (...)

Là-dessous, le député parlementaire ittihadi n'a pas manqué d'alerter quant à l'élargissement des disparités spatiales affectant par là la distribution équitable des ressources hydriques, et impactant notamment les trois régions de Béni-Mellal-Khénifra, Drâa-Tafilelet et Guelmim-Oued Noun, entre autres (...)

Pour sa part, le député Moulay El Mehdi El Fatemi, membre du Groupe socialiste-Opposition ittihadi à la Chambre des représentants, a adressé au ministre de l'Agriculture, de la pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, une question écrite circonstancielle se rapportant à la hausse exorbitante des prix de l'huile d'olive au Maroc...

Le parlementaire ittihadi El Fatemi a interpellé le responsable gouvernemental concerné au sujet des dispositions préconisées par son département pouvant endiguer ladite hausse des prix, stabiliser la situation du marché et actionner les outils de contrôle dédiés à contenir les pratiques de fraude et de spéculation...

Rachid Meftah

Le Groupe socialiste-Opposition ittihadi met le gouvernement face à ses engagements non tenus

Abderrahim Chahid pointe les gros écarts entre les promesses avancées par l'exécutif et son passage à l'acte

Lors de la dernière réunion de la Commission des finances et du développement économique de la Chambre des représentants, consacrée au vote des amendements du PLF, le président du Groupe socialiste-Opposition ittihadi, Abderrahim Chahid, a notamment reproché au gouvernement de se soustraire à ses propres engagements. Ses mots résonnaient comme un appel à la réalité et à la transparence, pointant les écarts flagrants entre les promesses formulées et les faits observables.

Dès le début de son mandat, le gouvernement a inscrit dans son programme une promesse audacieuse : augmenter la participation des femmes dans l'économie nationale et sur le marché de l'emploi de 20 à 30%.

Toutefois, les chiffres actuels dessinent

une réalité autrement plus décevante. Abderrahim Chahid n'a pas manqué de le souligner, expliquant comment les politiques gouvernementales, loin de favoriser l'inclusion des femmes, auraient contribué à un recul de leur participation.

Les différentes dispositions financières, a-t-il observé, manquent de mesures concrètes destinées à soutenir directement les femmes. Ainsi, les aspirations affichées par le gouvernement semblent demeurer dans l'ordre du symbole, sans application tangible. En d'autres termes, malgré les discours et les slogans, aucune stratégie spécifique n'est apparue pour répondre aux défis rencontrés par les femmes sur le marché du travail.

Devant cet état de fait, le Groupe socialiste-Opposition ittihadi n'est pas resté inactif. Abderrahim Chahid a annoncé avoir

soumis plusieurs propositions qui visent à améliorer la situation des femmes, avec une attention particulière aux travailleuses domestiques et à celles évoluant dans des secteurs précaires. En suggérant des «avantages positifs» pour les femmes dans divers secteurs, les élus itihadis affichent une volonté de renforcer leur protection et d'encourager leur présence active dans l'économie. Cependant, Chahid s'est montré sceptique quant à une éventuelle réponse favorable du gouvernement, dénonçant l'absence de «sensibilité en matière de droits et d'égalité» au sein de l'Exécutif actuel.

Cette critique ne s'est pas limitée au volet de l'égalité femmes-hommes. Chahid a également mis en lumière une autre promesse emblématique : celle de la promotion de l'amazighité.

Dès le début de son mandat, le gouver-

nement a annoncé l'allocation d'un milliard de dirhams sur cinq ans pour soutenir la langue et la culture amazighes, inscrivant ce projet comme un engagement phare. Cependant, là encore, les actions concrètes se font attendre. L'enthousiasme de l'annonce initiale s'érode au fil du temps et l'absence de mesures effectives ne fait que renforcer les doutes quant à la sincérité de cet engagement.

L'intervention d'Abderrahim Chahid met en exergue un problème récurrent : celui d'une gouvernance fondée sur des slogans et des annonces, mais peu encline à passer à l'action. Dans un contexte où la population aspire à des progrès réels en matière de justice sociale et d'égalité, la dissonance entre les promesses et la réalité devient difficile à justifier.

Mehdi Ouassat



Le devoir de vous protéger

ENTREPRISES REDEVABLES À LA CNSS

**Le 15 janvier 2025
est le dernier délai**


Pour bénéficier de la remise partielle des :

 Astreintes

 Majorations de retard

 Frais de recouvrement

Vous pouvez effectuer votre demande via :

 www.damancom.ma/recouvrement

ou sur votre compte DAMANCOM



www.cnss.ma



www.damancom.ma



www.cnss.ma



@Cnss.maroc



Cnss Maroc



@CnssMaroc



@cnssmaroc



@Cnss.official



cnss.maroc



Cnss Maroc

Marco Rubio à la tête de la diplomatie américaine

L'heure est à la recomposition des équilibres au Maghreb



Cest officiel : Marco Rubio, sénateur de Floride et figure éminente du Parti républicain, est désormais le chef de la diplomatie américaine. Mercredi, le président-élu Donald Trump a confirmé la nomination de Rubio au poste de secrétaire d'Etat des Etats-Unis, marquant ainsi une prise de cap résolue pour l'Amérique dans le domaine des relations internationales. «C'est un grand honneur pour moi d'annoncer que le sénateur Marco Rubio, de Floride, est nommé secrétaire d'Etat des Etats-Unis. Marco est un dirigeant très respecté et une voix très puissante pour la liberté», a souligné Trump dans un communiqué officiel, ne laissant aucune ambiguïté quant aux attentes placées en ce nouvel homme fort de la diplomatie américaine.

Connu pour sa fermeté envers les régimes autoritaires et son soutien indéfectible aux alliés stratégiques des Etats-Unis, sa nomination au poste de secrétaire d'Etat marquerait un virage décisif en faveur du Maroc et sans doute un revers pour une Algérie en mal d'alliés influents. Dans une région en proie à des tensions géopolitiques et des rivalités anciennes, ce réalignement pourrait bien dessiner de nouveaux rapports de force – avec un Maroc en partenaire privilégié et une Algérie en position d'isolement croissant.

A 53 ans, Marco Rubio incarne donc une vision musclée des affaires étrangères. Trump lui-même l'a décrit comme «un fervent défenseur de notre nation, un véritable ami de nos alliés et un guerrier courageux qui ne reculera jamais devant nos adversaires». Des mots qui résonnent déjà comme une feuille de route pour Rubio.

Pourquoi le Maroc ?

Le Maroc, par sa stabilité politique et son engagement dans des réformes ambitieuses, est devenu une pièce maîtresse dans la géopolitique nord-africaine. Avec une vision de long terme qui allie développement économique, coopération régionale et lutte contre le terrorisme, le Royaume a su séduire les décideurs de Washing-

ton. Pour Rubio, ce choix n'est pas seulement rationnel : il relève d'un pragmatisme éclairé par les valeurs partagées et par une volonté commune de stabiliser le Maghreb, un pivot stratégique dans la lutte contre l'extrémisme et le crime organisé. En privilégiant le Maroc, Rubio appuie la fiabilité et l'efficacité, deux qualités qui semblent faire défaut à l'Algérie, laquelle s'accroche à des alliances du passé et à une posture idéologique figée.

Alors que le monde se réinvente, Alger semble, en effet, déterminée à ignorer les évolutions géopolitiques, refusant de reconnaître la montée de nouveaux défis et des opportunités de coopération qui pourraient pourtant la tirer de son isolement. Ce blocage idéologique ne fait qu'accroître son décalage par rapport à un Maroc tourné vers l'avenir et engagé dans des réformes de fond.

L'heure des comptes

En Algérie, l'establishment militaire continue de diriger, fort d'un appareil sécuritaire tentaculaire,



Alors que le Maroc continue d'ouvrir des perspectives gagnant en fiabilité et en crédibilité, l'Algérie, elle, risque de voir se refermer les rares portes qui lui restent

mais déconnecté des aspirations populaires et des impératifs modernes. Aux Etats-Unis, cette réalité n'a pas échappé à Rubio, qui voit dans le régime algérien un obstacle majeur à la stabilité régionale. Le pays, embourbé dans une crise économique chronique malgré ses ressources naturelles, n'a guère fait preuve d'ouverture ou de volonté de transformation. Sa politique étrangère se résume à des rancunes d'un autre âge, maintenu artificiellement en vie par une élite qui redoute les réformes.

La nomination de Rubio devrait rompre avec une certaine indulgence dont bénéficiait jusqu'ici Alger. Elle soulignera l'échec des régimes autoritaires dans leur capacité à jouer un rôle constructif dans un monde de plus en plus multipolaire. Rubio, au contraire, prône une ligne claire : soutenir les alliés qui favorisent la stabilité et les réformes et isoler ceux qui s'y opposent.

Partenaire privilégié, allié stratégique

Pour Washington, le Maroc est bien plus qu'un simple allié : c'est un partenaire stratégique, apte à promouvoir un modèle de développement et de stabilité dans une région souvent marquée par les tensions. À travers une coopération économique, sécuritaire et culturelle, le Maroc a su instaurer un partenariat de confiance avec les Etats-Unis. Ce lien, que Rubio entend renforcer, repose sur une convergence de valeurs : un engagement pour la paix, une volonté de réformes sociales et économiques et une ouverture sur le monde.

De plus, le Maroc a su évoluer pour devenir un modèle de stabilité dans un Maghreb tourmenté, s'imposant comme un pilier de la lutte contre le terrorisme en Afrique du Nord et dans le Sahel. Son pragmatisme économique, illustré par la mise en œuvre de projets d'infrastructure majeurs et une stratégie de diversification des partenariats, montre sa capacité à agir comme un catalyseur de développement pour toute la région.

Un Maghreb à repenser

L'arrivée de Marco Rubio au Département d'Etat incarne un choix fort pour les Etats-Unis : abandonner une diplomatie d'attentisme en Afrique du Nord pour une approche proactive, où les partenaires stratégiques sont privilégiés et les régimes autoritaires confrontés à leurs contradictions. Dans cette optique, l'Algérie se trouve face à un dilemme historique : persister dans son isolement ou revoir en profondeur sa politique étrangère pour renouer avec une diplomatie crédible et constructive.

Le régime algérien, habitué à compter sur l'épouvantail des ennemis imaginaires pour assoier son pouvoir, devra faire face à une Amérique déterminée à favoriser la coopération avec des Etats comme le Maroc qui s'engagent dans des partenariats à long terme. Le pari de Rubio sur le Maroc est celui de la stabilité, de la transparence et de la coopération, autant de principes qui, aujourd'hui, échappent au régime algérien.

La nomination de Rubio inaugure, en somme, une ère de recomposition des équilibres au Maghreb. En favorisant le Maroc, Washington pourrait encourager les autres Etats de la région à revoir leur modèle de gouvernance et à adopter des approches plus inclusives et ouvertes. Il reste à voir si l'Algérie, confrontée à ce tournant diplomatique, saura saisir l'opportunité de moderniser sa diplomatie et d'ouvrir le dialogue ou si elle continuera de s'isoler dans une posture qui semble aujourd'hui obsolète.

Alors que le Maroc continue d'ouvrir des perspectives et d'inspirer de plus en plus confiance, l'Algérie, elle, risque de voir se refermer les rares portes qui lui restent. Il est temps, pour Alger, de comprendre que l'avenir de la région ne repose plus sur des slogans, mais sur des choix. Et avec Rubio, ces choix pourraient bien déterminer le visage du Maghreb pour les décennies à venir.

Mehdi Ouassat

Conférence sur l'évolution du dossier du Sahara marocain à la lumière des positions de l'Espagne et de la France



Le sujet de l'évolution du dossier du Sahara marocain à la lumière de la position officielle de l'Espagne et de la récente position de la France a été au centre d'une conférence organisée mercredi à Fnideq.

Organisée par le Forum international "Tamuda Bay" pour la culture, le patrimoine et le tourisme et l'Association "Femme productrice", en présence d'universitaires et d'élus, la conférence a été l'occasion pour les participants de passer en revue les étapes historiques et les tournants les plus marquants de la question du Sahara marocain depuis l'indépendance.

Ils se sont ainsi arrêtés sur les tournants

majeurs de cette question nationale, depuis la glorieuse Marche Verte, jusqu'à la présentation du plan marocain d'autonomie au Sahara et la reconnaissance internationale à grande échelle de la souveraineté du Royaume sur son Sahara, en plus de la décision de plusieurs pays d'ouvrir des consulats dans les provinces du Sud du Royaume.

Dans ce sens, le directeur de l'Espace de la mémoire historique de la résistance et de la libération de Tétouan, Adil Dakdaki, a présenté une lecture chronologique de la question du Sahara marocain depuis les années 1960, rappelant que le Maroc a réclamé la récupération de son Sahara

immédiatement après l'indépendance, une demande refusée par les forces coloniales espagnoles, après la rétrocession des provinces de Tarfaya (1958) et de Sidi Ifni (1969).

Il a également souligné que la Cour internationale de justice avait évoqué dans son avis consultatif du 16 octobre 1975 l'existence à cette époque de liens de subordination juridique entre le Maroc et les populations du Sahara, l'allégeance, une tradition séculaire qui symbolise les liens unissant la population et son Souverain.

"Suite à tous ces efforts diplomatiques et après que la Cour internationale de justice ait reconnu les droits historiques du

Maroc sur son Sahara, Feu SM Hassan II avait annoncé, le 6 novembre 1975, l'organisation d'une Marche Verte pacifique vers le Sahara avec la participation de 350.000 Marocains", a-t-il noté.

Pour sa part, Naoufal Bouamri, avocat au barreau de Tétouan et chercheur dans le dossier du Sahara, a indiqué que les positions espagnole et française sur la question du Sahara marocain revêtent une importance particulière compte tenu du lien historique direct de ces pays avec le conflit.

Ces positions interviennent dans le contexte d'une reconnaissance internationale croissante du Sahara marocain et après la reconnaissance américaine, en plus du soutien de plusieurs pays européens à la souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud, considérant le plan d'autonomie comme seule et unique base pour le règlement de ce conflit artificiel, a-t-il relevé.

Il a, dans ce sens, mis en avant l'importance de cette reconnaissance internationale croissante, et son impact positif sur les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU liées à la question du Sahara marocain, qui joue, aux côtés des Etats-Unis, un rôle déterminant dans le règlement de cette question.

Quant à Mustapha El Ghachi, ancien doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines de Tétouan, il a passé en revue les transformations dont a été témoin le Sahara marocain et ses villes depuis leur récupération, mettant en avant l'évolution importante en termes de développement et de mise en oeuvre de projets structurants et stratégiques.

Ces régions, à l'instar du reste des régions du Royaume, disposent de toutes les institutions publiques et privées, permettant aux citoyens de jouir d'une vie sûre et stable grâce aux investissements et au développement constant, a-t-il précisé.

Mise en avant de l'impact du réseautage sur le développement de l'action des collectivités territoriales ouvertes

Les participants à la rencontre du Réseau marocain des collectivités Territoriales ouvertes (REMACTO), qui a clôturé ses travaux mercredi à Saïdia, ont mis l'accent sur l'importance du réseautage en tant qu'outil de développement de l'action des collectivités territoriales.

Les intervenants lors de cette rencontre organisée sous le thème «Consacrer les principes d'ouverture au niveau des collectivités territoriales pour un développement local inclusif et durable» par la Direction générale des collectivités territoriales (DGCT/ministère de l'Intérieur), ont plaidé en faveur de l'appui du réseautage entre les collectivités territoriales membres du Réseau afin de consacrer et de diffuser les principes d'ouverture.

Ils ont également souligné l'importance de renforcer la durabilité institutionnelle, en établissant des partenariats solides et durables qui permettent à ces

collectivités de préserver leurs acquis et d'assurer leur continuité.

El Bekkai Zerrouki, point focal du Programme de gouvernement ouvert au Conseil régional de l'Oriental, a indiqué, dans une déclaration à la MAP, que la mise en réseau des collectivités territoriales ouvertes est un mécanisme innovant pour relever les défis rencontrés, tels que la durabilité de l'ouverture, l'adhésion des différents acteurs territoriaux à ce processus, la mise à disposition des ressources humaines nécessaires, la facilitation du processus d'échange d'expériences, ainsi que l'appui aux projets d'ouverture au niveau des collectivités membres.

Il a ajouté que la région de l'Oriental, depuis son adhésion au REMACTO en 2022, a élaboré d'une manière participative un plan d'action d'ouverture qui s'articule autour de quatre axes stratégiques, 17 projets et 69 activités qui ont été approuvés lors de la session ordinaire du mois d'oc-

tobre 2023 du Conseil, et sa mise en oeuvre a commencé juste après son approbation.

La région de l'Oriental s'est penchée de même sur l'élaboration participative du plan d'action 2025-2027 du gouvernement local ouvert.

De son côté, Sakina Sebbar, point focal de la commune de Laâyoune, a estimé que ce forum a constitué une opportunité pour échanger sur les défis liés au Réseau, et d'explorer les solutions possibles pour les surmonter, et ce dans le cadre du renforcement du principe d'échange des expériences et des bonnes pratiques, et en cherchant à faire rayonner les principes d'ouverture et en développant le travail des collectivités territoriales ouvertes.

Elle a ajouté que la commune de Laâyoune est l'une des collectivités territoriales pionnières en matière d'ouverture avant même de rejoindre le Réseau, ar-

quant que la commune a œuvré pour rapprocher l'administration des citoyens sur la base des principes de la transparence et du droit d'accès à l'information, et par le recours à la digitalisation pour assurer des services administratifs de qualité.

La rencontre, qui a réuni quelque 350 participants deux jours durant, s'inscrit dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités territoriales ouvertes (PACTO), et intervient après deux années de mobilisation et d'engagement des différents acteurs.

Dresser le bilan des réalisations et explorer les perspectives d'élargissement et d'accompagnement des collectivités territoriales membres du Réseau en matière d'ouverture, en sus du renforcement de leurs capacités en termes de communication, d'élaboration et d'évaluation des projets d'ouverture et de participation citoyenne, étaient les principaux objectifs de la rencontre.

CDC-Afrique recommande le premier test PCR en temps réel pour la Mpox fabriqué localement au Maroc



Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC-Afrique), à travers son Comité consultatif des diagnostics (DAC), a recommandé le premier test PCR en temps réel pour la Mpox fabriqué localement au Maroc.

L'approbation par CDC-Afrique souligne la fiabilité et l'efficacité de ce test, renforçant potentiellement le rôle du Maroc dans les initiatives de santé mondiale, indique un communiqué du Centre, basé à Addis-Abeba.

"Ce jalon majeur est en accord avec l'effort continental de l'Union africaine visant à renforcer l'autosuffisance des systèmes de santé publique africains pour améliorer l'efficacité du continent en matière de préparation et de réponse aux menaces de maladies", ajoute la même source.

CDC-Afrique a soutenu les Etats membres grâce à ce plan continental en procurant et en livrant des kits de tests PCR et de séquençage génomique, ainsi que des cartouches GeneXpert, rappelle le com-

munié, faisant savoir qu'il a également formé les Etats membres sur la collecte et le transport des échantillons, la biosécurité et la sûreté biologique, ainsi que sur les tests moléculaires pour la Mpox.

Le DAC de CDC-Afrique a offert des conseils essentiels aux Etats membres, en recommandant des tests spécifiques de RT-PCR pour leur achat et utilisation – un soutien consultatif qui s'est avéré précieux pour les stratégies nationales de dépistage, selon la même source.

CDC-Afrique et l'AUDA-NEPAD ont conjointement établi le DAC en tant que mécanisme de qualité pour guider la sélection, l'évaluation, la validation, la vérification et l'adoption des technologies de diagnostic de laboratoire, tout en facilitant également le partage de données.

Pendant cette urgence liée à la Mpox, CDC-Afrique a travaillé à travers le DAC pour publier deux éditions d'une liste recommandée de tests RT-PCR pour la Mpox, précise le communiqué, expliquant que les tests sur cette liste ont suivi un pro-

cessus rigoureux et systématique, impliquant une revue indépendante des preuves disponibles.

Les tests doivent répondre aux critères clés définis par le DAC, basés sur le profil cible de produit de l'OMS pour les diagnostics de la Mpox, a ajouté CDC-Afrique, notant que la troisième édition de la liste recommandée a été publiée le 12 novembre 2024. Cette édition inclut un kit de détection PCR fabriqué localement (UM6P-MAScIR MPOX qPCR 1.0), par Moldiag.

Le DAC a examiné les preuves concernant ce test sur la base de critères établis, y compris des données d'évaluation indépendante de l'Institut national de recherche biomédicale (INRB) en République Démocratique du Congo (RDC) et a conclu qu'il répondait à tous les critères majeurs, souligne le communiqué, relevant qu'il s'agit d'une réalisation majeure dans la réponse à la Mpox.

La directrice générale de Moldiag, Nawal Chraïbi, a déclaré que Moldiag s'en-

gage à soutenir la résilience de la santé en Afrique grâce au développement d'outils de diagnostic fabriqués localement.

Citée par le communiqué, Mme Chraïbi a affirmé que Moldiag croit que le renforcement de la production locale est essentiel pour renforcer la préparation et la réponse aux épidémies sur le continent, ce qui permet de répondre rapidement et efficacement aux défis de santé publique.

"Nous sommes fiers de nous aligner sur la vision de CDC-Afrique d'une Afrique autonome et sécurisée sur le plan sanitaire", s'est-elle réjouie.

La fabrication locale de diagnostics constitue l'un des cinq piliers stratégiques du cadre d'action "Un Nouvel ordre de santé publique pour l'Afrique", lancé par l'Union africaine à travers CDC-Afrique.

Le directeur général de CDC-Afrique Jean Kaseya a, pour sa part, souligné que le kit de test PCR pour la Mpox, fabriqué au Maroc, qui a passé des critères rigoureux, recommandé par le DAC pour figurer dans la liste, témoigne que des contre-mesures médicales de qualité, y compris les diagnostics, peuvent être rendues disponibles localement en période d'épidémie.

Il a tenu à féliciter le Maroc pour cette réalisation exceptionnelle, encourageant les Etats membres de l'Union africaine à envisager l'utilisation de cette solution de test alors qu'ils continuent de répondre à l'épidémie de Mpox.

Cette étape cruciale inspirera les fabricants locaux de diagnostics et d'autres produits liés aux épidémies, indique le communiqué, notant que CDC-Afrique s'engage à travailler avec ces fabricants et les parties prenantes clés pour s'assurer que les produits médicaux nécessaires sont disponibles pour la sécurité sanitaire du continent.

A rappeler que l'épidémie de Mpox a été déclarée comme une urgence de santé publique de sécurité continentale par CDC Afrique et une urgence de santé publique de portée internationale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Journée mondiale du diabète

Une occasion de promouvoir le dépistage et le diagnostic précoce

Le Maroc a célébré, jeudi, à l'instar de la communauté internationale, la Journée mondiale du diabète, placée cette année sous le thème "Diabète et bien-être", retenu par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Fédération internationale du diabète (IDF) pour la période 2024-2026.

Cette journée vise à mobiliser les professionnels de la santé, la société civile et tous les partenaires pour la prévention et la lutte contre le diabète et ses complications, en mettant l'accent sur le bien-être dans la prise en charge, afin de permettre à chaque personne vivant avec le diabète de mener une vie épanouie, a indiqué le ministère de la Santé et de la Protection sociale dans un communiqué.

Rappelant qu'il procède chaque année au dépistage d'un million de personnes à haut risque dans tous les établissements de soins de santé primaires, le ministère relève que cette journée a également pour objectif de promouvoir le dépistage précoce du diabète, notamment chez les populations à haut risque, afin de garantir une prise en charge rapide, de prévenir les complications et de réduire la mortalité prématurée.

Par ailleurs, cet événement constitue une occasion de

souligner l'importance de l'éducation thérapeutique, qui permet aux personnes atteintes de diabète de mieux gérer leur maladie et de gagner en autonomie, selon la même source.

Des millions de personnes vivant avec le diabète doivent en effet faire preuve de résilience, d'organisation et de responsabilité pour gérer leur état de santé, ce qui impacte considérablement leur bien-être physique et mental.

Selon l'IDF, 36% des personnes vivant avec le diabète ressentent une détresse liée à leur maladie, 63% déclarent que la peur des complications affecte leur bien-être, et 28% ont du mal à maintenir une attitude positive face à leur condition.

La hausse continue de l'incidence et de la prévalence du diabète est préoccupante, notamment au Maroc. Cette maladie touche plus de 25.000 enfants, 63% de 2,7 millions d'adultes, dont 50% ne sont pas diagnostiqués, et plus de 2,2 millions de personnes pré-diabétiques.

Le ministère a également précisé qu'il prend en charge plus de 1.500.000 diabétiques au sein des établissements de soins de santé primaires, où ces patients bénéficient d'une prise en charge conforme à un parcours de soins structuré, conclut le communiqué.

Conférence d'Ahmed El Aked à la Faculté pluridisciplinaire de Khouribga

Dans le cadre des activités universitaires destinées aux étudiants de doctorat, de master et de licence de la Faculté pluridisciplinaire de Khouribga relevant de l'Université Sultan Moulay Sleïman, le Département de langue, littérature et arts arabes et le Master en analyse du discours littéraire, en collaboration avec le Laboratoire de recherche appliquée en littérature, langue, art, représentations culturelles et formation doctorale : Littérature, langue et culture, accueilleront le Dr Ahmed El Aked qui donnera une conférence inaugurale sur les «Modes de discours et contextes de communication : Principes et mécanismes de la sémiotique des médias».



Cette conférence aura lieu ce vendredi à 10h00 au théâtre des séminaires de la Faculté, située au quartier Zeitoun, boulevard 2 mars, Khouribga.

HORIZONS

COP 29 : *Le Cash-Flow* climatique en débat à Bakou

De 2022 à 2023, la moyenne annuelle de CO₂ dans l'atmosphère à la surface du globe a augmenté de 2,3ppm, selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Il s'agit de la douzième année consécutive où l'augmentation est supérieure à 2ppm, ce qui confirme une tendance déjà importante. D'autant plus que l'augmentation intra-annuelle du CO₂ est confirmée également.

Il est évident que le CO₂ s'accumule dans l'atmosphère plus rapidement qu'à n'importe quel moment de l'existence humaine, puisque le niveau actuel de CO₂ dans l'atmosphère est déjà supérieur de 51 % à celui de l'ère préindustrielle (avant 1750).

Le dernier Bulletin de l'OMM sur les gaz à effet de serre, nous informe d'ailleurs que cette augmentation significative du CO₂ sur une décennie s'explique par l'importance historique des émissions de CO₂ des combustibles fossiles entre les années 2010 et 2020. En effet, les données du Earth System Science Data 2023 relatives au Budget carbone mondial en 2023 estiment que les émissions mondiales de carbone provenant des combustibles fossiles en 2023 étaient de 10,0±0,5 Pg C an-1, soit environ 37 Pg CO₂ an-1, une augmentation significative par rapport aux 3,0±0,2 Pg C an-1 des années 1960.

Par ailleurs, de 2010 à 2024, la base de données internationale des catastrophes EM-DATA a enregistré 2320 catastrophes naturelles d'origine climatique et météorologique dans les quatre coins du monde, atteignant le pic de 371 catastrophes enregistrées en 2021, incluant inondations, tempêtes, sécheresse et sécheresse extrême.

Le financement : la pierre d'achoppement de la COP29

Comme il s'agit d'une « COP de financement », il serait judicieux de se concentrer lors de ce 29^{ème} exercice de Conférence des Parties sur l'évaluation du financement des changements climatiques, et l'établissement d'un nouvel objectif financier.

Sachant que le dernier objectif de ce type a été fixé en 2009, lorsque les pays à revenu élevé ont déclaré qu'ils mobiliseraient 100 milliards de dollars de financement climatique annuel pour les pays à revenu faible et intermédiaire d'ici 2020. Un objectif qu'ils ont atteint deux ans plus tard.

Il est important dans ce contexte de souligner que les fonds alloués à l'atténuation du changement climatique sont généralement les plus importants. En effet, d'après l'OCDE, les pays développés ont mobilisé environ 30 milliards de dollars par an pour l'atténuation dans les pays en développement. Alors que, le financement pour l'adaptation est souvent plus faible que celui dédié à l'atténuation, bien qu'il ait augmenté ces dernières années. Selon un rapport de la Banque mondiale de 2023, les flux financiers destinés à l'adaptation représentent environ 10 à 15 milliards de dollars par an dans les pays en développement, au moment où les besoins financiers pour l'adaptation sont beaucoup plus élevés, et estimés à environ 70 milliards de dollars par an en 2020.

Pourquoi donc cette distorsion ? Tout simplement parce que l'atténuation a un potentiel de rendement financier direct plus élevé à long terme, et nécessite des investissements initiaux importants. Or, les rendements finan-



ciers de l'adaptation sont plus difficiles à quantifier à court terme, malgré leurs rendements sociaux et économiques considérables en termes de sécurité alimentaire, de santé publique, et de résilience des communautés vulnérables.

D'autant plus que l'AFOLU (agriculture, foresterie et autres usages de terres), un secteur critique qui présente une vulnérabilité considérable et des besoins d'adaptation très étendus, n'a reçu que 7 milliards de dollars, ce qui représente uniquement 11% de l'ensemble du financement dédié à l'adaptation.

Somme toute, bien que cette distorsion existe, la question qui demeure importante pour cette Conférence est de savoir si l'objectif de contribution qui y sera fixé sera au niveau des attentes et des estimations des modèles de l'ONU. Lesquels suggèrent que l'objectif de contribution en 2025 devrait être de 0,89 billion de dollars et grimper à 1,46 billion de dollars d'ici la cinquième année de mise en œuvre.

Du « NCQG » quantitative au « NCQG » qualitative ?!

Au-delà de l'aspect quantitatif du « New Collective Quantified Goal-NCQG », la dimension qualitative est aussi sérieuse. Selon les analyses du Climate Policy Initiative, les dix pays les plus touchés par le changement climatique entre 2000 et 2019 n'ont reçu que 23 milliards de dollars, soit moins de 2% du total du financement de la lutte contre le changement climatique.

Dans ce contexte, il est également

soit 61% du total des financements, au moment où les fonds propres représentent 422 milliards de dollars, soit 33% et les subventions représentent 69 milliards de dollars, soit 5% uniquement.

Sur le total des financements par la dette, 561 milliards de dollars ont été fournis au taux du marché, ce qui représente 53% du total des financements climatiques répertoriés. La dette émise directement par l'intermédiaire des bilans s'est élevée en moyenne à 129 milliards de dollars. Les financements concessionnels ont représenté 11% du total du financement climatique. La dette à faible coût au niveau des projets n'a constitué que 6% du financement climatique et a atteint 76 milliards de dollars en 2021/2022, dont 96% provenaient d'IFD. Les subventions ont représenté en moyenne 5% du total du financement climatique, soit 69 milliards de dollars.

Cette situation alourdit le fardeau de la dette déjà considérable dans les pays en développement, notamment les pays les plus vulnérables au changement climatique.

Dans cette perspective, et pour une meilleure évaluation de l'impact de ce financement, il conviendrait de généraliser le "Grant equivalence", afin de comprendre l'impact financier net des subventions en tenant compte de différents facteurs économiques comme les conditions de remboursement, les taux d'intérêt, ou encore les risques encourus par les bénéficiaires.

internationales et d'étendre les objectifs annoncés pour 2050 afin d'établir des plans de transition transparents et vérifiables à plus court terme, en mettant l'accent sur les impacts sur la dette, l'environnement, et les droits sociaux économiques des populations locales.

Déverrouiller le capital... mais pas que !

Il est évident que la COP29 se positionne comme la Conférence du dernier espoir de financement du climat, mais il ne faut pas occulter qu'il s'agit de la y-1 de l'annonce des Contributions Nationales Déterminées des pays (NDC). Pour rappel, les Contributions Nationales Déterminées des pays fixent des objectifs à court et moyen termes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux impacts climatiques, dans le but de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels.

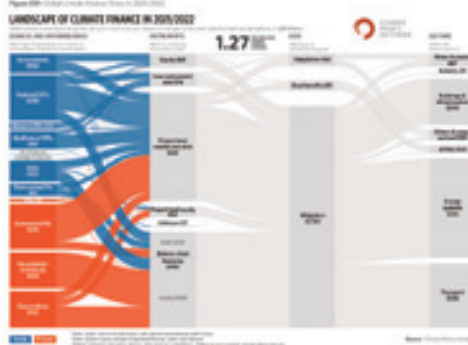
Bien que l'Accord de Paris ne rende pas obligatoire la participation formelle de la société civile et des populations locales au processus d'élaboration des NDC, il reconnaît toutefois l'importance de l'engagement des acteurs non étatiques (entreprises, villes, ONG, etc.) dans la lutte contre le changement climatique. Il serait donc temps de déverrouiller les consultations, pour aller au-delà des NDCs expertes vers des NDCs citoyennes.

Sur un autre registre, les garanties en matière de droits de l'Homme, fondées sur les principes directeurs du business et des droits humains doivent être intégrées aux efforts visant à mobiliser les financements du secteur privé dans le cadre du nouvel objectif collectif quantifié en matière de financement.

Finalement, ce n'est pas uniquement une COP de cash mais une COP censée mobiliser un financement qui respecte les obligations en matière de droits humains, notamment l'égalité entre les hommes et les femmes et les droits des personnes en situation de vulnérabilité, et dont l'origine est conforme aux principes d'équité, de responsabilité commune mais différenciées et de capacités respectives ainsi qu'au principe de pollueur-payeur. Un financement efficace et accessible aux pays qui en ont le plus besoin.



Par Yasmine Boutaib
Conseillère en transition énergétique
et militante pour les droits de l'Homme



inquiétant de constater que la dette est l'instrument financier le plus couramment utilisé pour canaliser le financement climatique au niveau mondial. Selon la même source, la dette représente, en effet, 766 milliards de dollars,

Ainsi, il devient aussi impératif de repenser qualitativement la NCQG, tout en mettant l'accent sur l'utilisation stratégique des fonds publics, de transformer le système financier en réformant les institutions financières

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

DIVAGATION	RENOI	OMBRÉE	IGNARE	↓	GUERRE	↓	MÉTAL FERROQUET	↓	GÂINE LAIT CAILLÉ	↓	GAGE
EN SIBÉRIE			ARTICLE SÉANT	→			RUISSEAU FIN DE PARTIE	→	GALLIUM EN SOLO	→	
DIRECTION			UNION EN BOUCHE	→							
VENDE BALAI							ALQUETTE DES BOIS	→	DEHORS PRONOM	→	
		CÉANS POSTER					LITHIUM	→		EN VRILLE TROC	→
COR			DÉFILÉS SOPHUM	→							
CONIFÈRE			NÉON VILLE D'IRAK	→			PERSONNE STUPIDE	→	ROMAINS	→	QUARTIER DE REIMS
EFFRAYÉE											
QUARTIER DE MIAMI					EN MAI CHANSON À MESSAGE	→	BÊTE À BOIS POULIE	→			
ÉBRÉCHER									NANOMÈTRE	→	À LA MODE
LETTRES DE LINH			EN VRAC	→			BIDULE	→			
NATURE											

Solution mots flechés d'hier

FAUTE GAUPE	ALLANT	NOUVEAU	O	GAUPE	P	EN VOIE	A	RENOI	LIQUIDE	S	ROCHER
AVERSION	IS	LA FIN DU	U	GAUPE	G	NOU	FIN DE	SUR			
ET	UR	NEILLE	UR	TRABILAIRE				AIL			
ATRABILAIRE	LA	LIT	LISEUR								
MIKID	K	IMOL	A	DEM							
DE	M	MENDICITE									
CON	R	RIF									
FÉINTE	E	AE									
C	O	EU	F	USER							
SUR	R	E	L	A	X						

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaires général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouthby
Mourad Tabet
Wafaa Mejzoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Aïcha Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezziar

Service technique
Khadija Sidi (Responsable)
Myriem Rahane
Khadija Halati
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelouacim Warrach

Secrétariat
Aerous Tabou

Photographe
Ahmed Lazzaki

Correspondants
Ahmedou El Katib (Ladysoune)
Abdelali Khalid (Issacouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahroun
Khail Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 06 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma
Youssef El Gabs

Mouana El Youssefi
Leubna Baghdad
Latifa Mouarab
Rkia Ait Dahman
Silvan Zaher
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60.23.44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse:
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

الجورنال
LIBÉRATION
MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2					■			■		
3			■						■	
4						■				
5					■					■
6		■						■		
7				■						
8										■
9						■				
10					■					

HORIZONTALLEMENT

- 1- Affectif
- 2- Embarras - L'Union - Deame jaune
- 3- Ruissseau - Porte influx
- 4- Esclaves des Grecs - Disgracié
- 5- Hausse - Blanchisseuse universelle
- 6- Vide cocoon - Te rends
- 7- Bate - Lopin
- 8- Pas sourent
- 9- Régime - Devant le boucher
- 10- Crochet - Presque pas

VERTICALEMENT

- 1- Impudique
- 2- Beugeur - Il y en a toujours un !
- 3- Personnel - Organes femelles
- 4- Séduits - Saison
- 5- En les - Extasié
- 6- Vieille cité - Beligieux
- 7- Fruit de rosacée - Sur la jante
- 8- A la vite fait (A la ...)
- 9- Préposition - Etat du Golfe - Argon
- 10- Noble anglais - Façon d'écrire

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	H	I	C	A	N	E	R	I	E
2	R	E	S	U	M	E	■	O	S	T
3	I	R	E	N	E	■	I	S	O	■
4	T	E	■	E	■	B	R	E	L	E
5	I	■	A	I	S	E	■	S	E	T
6	C	O	N	F	O	R	T	■	R	I
7	I	N	C	O	N	N	U	E	■	R
8	S	A	■	R	■	E	N	T	E	E
9	M	■	E	M	U	■	I	N	N	E
10	E	R	S	E	■	O	S	A	I	S

Grilles de sudoku

Facile

		1		7		3		
8		3				1		9
4	9			6				
	1			4	3	6		
2		5	6		8	4		7
6		8	7				2	
			8			1	3	
3	6				9		2	
	5	3		7				

Moyen

6			1	7	9	8	2	
	4			2	6		1	
	2	6					7	
2	5							
			9	4				
							3	8
4				6		1		
1	7		3				2	
5	9	3	2	8				6

Difficile

5	9		1				3	
					7		9	
	3	7		6				
						9		
		1	2	3	7	6		
	8							
			5		3	1		
8	5							
6			7		2	8		

Expert

4			3	5				
3	2		9					
	5		4				7	
		5				2		
7	1						9	6
		4				1		
9			2				8	
					1		6	2
			8	4				3

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

6	2	4	9	7	1	5	8	3
7	1	5	8	6	3	2	9	4
8	3	9	4	2	5	7	6	1
3	7	8	2	4	6	1	5	9
9	5	6	1	3	7	4	2	8
1	4	2	5	9	8	3	7	6
4	9	1	6	5	2	8	3	7
5	8	7	3	1	9	6	4	2
2	6	3	7	8	4	9	1	5

Moyen

2	6	4	9	7	3	8	5	1
8	7	9	6	5	1	2	3	4
3	5	1	2	8	4	6	7	9
1	9	8	3	2	6	7	4	5
7	4	6	5	9	8	3	1	2
5	2	3	1	4	7	9	8	6
4	3	2	7	6	5	1	9	8
6	1	5	8	3	9	4	2	7
9	8	7	4	1	2	5	6	3

Difficile

3	8	7	9	5	4	6	1	2
1	4	9	8	6	2	7	5	3
6	2	5	7	1	3	9	4	8
8	5	3	6	4	7	1	2	9
2	7	6	1	9	8	4	3	5
4	9	1	2	3	5	8	7	6
9	6	4	3	2	1	5	8	7
5	3	8	4	7	6	2	9	1
7	1	2	5	8	9	3	6	4

Expert

4	6	2	8	5	9	7	3	1
8	3	1	4	7	6	2	5	9
5	7	9	3	2	1	4	6	8
2	8	3	5	1	4	9	7	6
7	9	5	6	3	8	1	2	4
1	4	6	7	9	2	5	8	3
3	1	4	2	8	5	6	9	7
6	5	7	9	4	3	8	1	2
9	2	8	1	6	7	3	4	5

Economie

Maroc : Le déficit budgétaire à 40,5 MMDH à fin octobre

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 40,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin octobre 2024, contre un déficit de 37,2 MMDH à la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 17,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son récent Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP).

Les recettes ordinaires brutes se sont établies à 292,1 MMDH, en hausse de 10,4% comparativement à fin octobre 2023, en raison de l'augmentation des impôts directs de 14,2%, des droits de douane (+5,4%), des impôts indirects (+13,9%), des droits d'enregistrement et de timbre (+6%) et des recettes non fiscales (+4,6%), rapporte la MAP.

Concernant les dépenses ordinaires, elles ont enregistré une augmentation de 4,1% à 268,55 MMDH, couvrant une hausse des dépenses de biens et services (+7,1%), des charges en intérêts de la dette (+15%), ainsi qu'un repli des émissions de dépenses au titre de la compensation (-52,4%).

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 411,8 MMDH à fin octobre 2024, en baisse de 1,7% par rapport à la même période un an auparavant, en raison l'augmentation de 2,6% des dépenses de fonctionnement et de 0,7% des dépenses d'investissement, conjuguée à la diminution de 12,2% des charges de la dette budgétisée.

La TGR fait également savoir que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 614,6 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 74% contre 72% à fin octobre 2023 et un taux d'émission sur engagements de 88% contre 90% un an auparavant.

Pour ce qui est des recettes des CST, elles ont atteint 144,7 MMDH. Ces recettes tiennent compte des versements reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 23,5 MMDH contre 28,3 MMDH à fin octobre 2023.

Les dépenses émises ont été de 128,1 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 4,9 MMDH. Ainsi, le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 16,7 MMDH.

Quant aux SEGMA, leurs recettes ont baissé de 7,4% à 2,2 MMDH et leurs dépenses de 11,5% à 1,28 MMDH.

L'AIF, une plateforme stratégique pour dynamiser les investissements et stimuler la croissance économique en Afrique



Le Forum pour l'investissement en Afrique (AIF - Africa Investment Forum), dont l'édition 2024 est prévue du 4 au 6 décembre au Maroc, constitue une plateforme stratégique pour dynamiser les investissements et stimuler la croissance économique en Afrique, a indiqué, mardi à Casablanca, le coordinateur de l'Initiative des marchés financiers africains de la Banque africaine de développement (BAD), Cédric Mbeng Mezui.

Intervenant lors d'une session d'information exclusive sur les "Market

Days" de l'AIF, M. Mezui a affirmé que cette initiative, soutenue par la BAD et divers partenaires financiers, vise à combler les besoins de financement sur le continent en attirant les engagements de grands acteurs institutionnels et en créant un espace d'échange dédié à la croissance économique africaine.

Le responsable de la BAD a ainsi mis en lumière le rôle du forum dans la stimulation des investissements et dans le développement économique africain, notant que cette édition sera l'occasion pour discuter de secteurs cruciaux tels que l'agriculture, les infrastructures et la technologie, rapporte la MAP.

Il a par ailleurs fait savoir que l'événement annuel "Market Days" de l'AIF occupe une place centrale dans la promotion du commerce intra-africain, en réunissant investisseurs, décideurs et développeurs de projets.

Ce rendez-vous, a-t-il poursuivi, offre un cadre propice aux discussions et

aux négociations autour de projets spécifiques, favorisant la conclusion d'accords grâce à la mobilisation de ressources financières importantes et consolidant le rôle du forum dans le renforcement des opportunités économiques en Afrique.

Pour sa part, la directrice juridique et Secrétaire générale d'Africa50, Zurina Saban a précisé que les investisseurs institutionnels se réuniront pour explorer des projets d'infrastructures, y compris dans les énergies renouvelables et le transfert de technologies, ajoutant que l'Africa50 organisera également des événements en marge, axés sur la mobilisation de capitaux pour les infrastructures et les investissements climatiques.

"Notre rencontre tourne autour d'un chiffre impressionnant : 100 milliards de dollars de déficit de financement des infrastructures en Afrique. Ce montant colossal souligne la nécessité d'une communauté forte, prête à mobiliser des ressources pour stimuler la

croissance en Afrique. Africa50, en tant qu'investisseur panafricain en infrastructures et gestionnaire d'actifs, a été créé spécifiquement pour combler ce déficit en facilitant le développement de projets et la mobilisation de capitaux", a-t-elle dit.

Mme Saban a appelé à l'introduction de produits et d'initiatives innovantes, conçues pour répondre aux besoins spécifiques de l'infrastructure africaine, mettant en avant la capacité et la volonté de l'Afrique à investir dans ses propres infrastructures, un signe prometteur pour l'avenir du continent.

D'après elle, la collaboration entre ces différents acteurs permettra non seulement de combler le déficit de financement, mais aussi de garantir la pérennité des projets à long terme.

L'AIF, qui se tiendra à Rabat sous le thème "Leveling Innovative Partnerships for Scale", souligne le rôle crucial des partenariats innovants dans la résolution des défis actuels et l'extension des impacts.



Créer un espace d'échange dédié à la croissance économique africaine

Al Omrane : Emission obligataire ordinaire par placement privé de 300 MDH

Le Holding Al Omrane (HAO) a réalisé avec succès une émission obligataire, par placement privé auprès des investisseurs, pour un montant global de 300 millions de dirhams (MDH).

Cette émission obligataire s'inscrit dans le cadre des différentes opérations initiées par Al Omrane pour diversifier ses sources de financement et optimiser leurs coûts, indique le groupe dans un communiqué publié sur le site de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).



Douanes : Plus de 76 MMDH de recettes à fin octobre dernier

Les recettes douanières nettes ont atteint plus de 76,28 milliards de dirhams (MMDH) à fin octobre 2024, en hausse de 9,8% comparativement à la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

Ces recettes, qui proviennent des droits de douane, de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à l'importation et de la Taxe intérieure sur la consommation (TIC) sur les produits énergétiques, tiennent compte de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 99 millions de dirhams (MDH) à fin octobre 2024 contre 62 MDH un an auparavant, précise la TGR dans son récent Bulletin mens-

uel de statistiques des finances publiques (BMSFP).

Les recettes nettes des droits de douane ont dépassé 13,35 MMDH, en croissance de 5,3% par rapport à fin octobre 2023, fait savoir la même source, ajoutant que les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation ont, quant à elles, progressé de 10,9% à 48,06 MMDH.

Pour ce qui est des recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques, elles ont atteint 14,86 MMDH, en amélioration de 10,5% par rapport à leur niveau de fin octobre 2023, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 53 MDH.

Le temps des puissances financières africaines est venu

L'AFIS 2024 se tiendra les 9 et 10 décembre à Casablanca, sous le thème "Le temps des puissances financières africaines est venu".

Fondé par Jeune Afrique Media Group en 2021 et co-organisé par l'International Finance Corporation (IFC), l'AFIS réunira plus de 1.000 leaders du secteur financier africain, des décideurs politiques et des régulateurs, indique un communiqué des organisateurs.

Dans un contexte de reconfiguration sans précédent de l'industrie financière africaine, l'AFIS 2024 rassemblera leaders du secteur privé et représentants gouvernementaux venus du continent et du monde entier autour d'un seul objectif : élaborer des stratégies qui permettent à la finance africaine de devenir un moteur de développement, de croissance économique et de résilience, fait savoir le communiqué.

Lors de cette édition qui se tiendra pour la première fois en terre marocaine, un partenariat

scientifique et technique étroit a été noué avec le ministère de l'Économie et des Finances, l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC), l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS), la Bourse de Casablanca, ainsi que l'Agence Marocaine du développement des investissements et des exportations (AMDIE) et le ministère de l'investissement, de la Convergence et de l'évaluation des politiques publiques, rapporte la MAP.

Selon les experts, pour parvenir à répondre à ses immenses besoins financiers, l'Afrique doit en effet mettre en place des stratégies audacieuses et de long terme, ainsi que des réformes visant à moderniser et consolider son industrie financière.

Un leadership fort de la part des champions régionaux, des acteurs panafricains et des régulateurs sera essentiel pour assurer la prospérité financière et économique du continent et lui permettre d'occuper la place qui lui revient au sein de l'économie mondiale.

A ce titre, le choix du Maroc pour abriter cette édition n'est pas anodin, le Royaume s'étant engagé fortement, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans une stratégie de partenariats Sud-Sud dans laquelle le secteur financier occupe une place substantielle.

"De la création d'emplois au financement des PME, en passant par la transition énergétique, le changement climatique, l'agriculture et la digitalisation, mobiliser toute la force et le potentiel du secteur financier africain est essentiel pour accélérer le développement du continent", a indiqué le vice-président de l'IFC pour l'Afrique, Sergio Pimenta, vice-président de l'IFC pour l'Afrique.

"Dans un contexte financier mondial en évolution rapide, l'IFC est à nouveau co-organisateur de l'AFIS, et nous sommes ravis que cette édition se tienne au Maroc, un pays où les secteurs public et privé sont engagés à établir un centre influent de commerce et de finance à l'échelle régionale et mondiale", a

noté M.Pimenta.

De son côté, le ministre de l'Économie et des Finances, Nadia Fettah, a affirmé qu'il est tout naturel pour le Maroc d'accueillir un événement comme l'AFIS, une plateforme unique en Afrique qui favorise une vision unifiée pour l'inclusion financière et les partenariats institutionnels au niveau panafricain.

"Situé à un carrefour stratégique entre l'Europe et l'Afrique, doté d'établissements financiers solides et d'une connaissance approfondie des marchés du continent, le Maroc entend assumer pleinement son rôle dans la reconstitution de l'industrie financière africaine", a relevé Mme Fettah.

Pour sa part, le CEO de Jeune Afrique Media Group et président de l'AFIS 2024, Amir Ben Yahmed, a rappelé les enjeux de cette rencontre, soulignant que l'Afrique est à la veille d'une révolution financière marquée par l'émergence accélérée d'une industrie endogène.

"Avec le départ des grands acteurs internationaux, le secteur fi-

nancier africain doit se montrer à la hauteur du défi qui lui est posé pour subvenir lui-même aux besoins du continent. L'AFIS 2024 n'est pas seulement une plateforme de discussion, c'est un laboratoire qui doit permettre de prendre des décisions audacieuses afin de bâtir un écosystème financier de classe mondiale", a-t-il ajouté.

Ainsi, l'AFIS 2024 se concentrera sur cinq priorités clés pour promouvoir les transformations nécessaires, à savoir créer des produits bancaires et des solutions de marché des capitaux pour orienter les ressources locales vers des investissements productifs, stimulant ainsi la croissance et le développement, faciliter l'interopérabilité des paiements, réduire le coût et le temps des transactions transfrontalières et permettre un développement des échanges commerciaux entre les pays africains et renforcer les exigences en matière de capital pour les institutions financières, consolider l'industrie et encourager les partenariats avec les centres financiers internationaux.

Le tourisme à l'ère du numérique et de l'IA en débat à Marrakech

Les travaux de la 5ème édition de la Conférence internationale de Marrakech sur la recherche en tourisme (MICTR) ont démarré, mercredi au Centre des conférences de l'Université Cadi Ayyad (UCA), sous le thème "Solutions durables et innovations intelligentes : tourisme, patrimoine et culture à l'ère du numérique et de l'IA".

Organisée par l'École supérieure de technologie (EST) d'Essaouira relevant de l'UCA, cette conférence réunit des chercheurs, des praticiens, des décideurs politiques et des acteurs de l'industrie touristique du monde entier pour explorer les dernières avancées en matière de tourisme durable et d'innovations intelligentes.

Événement phare dans le domaine, cette rencontre offre une plateforme de discussion et de partage d'expertise sur les dernières avancées en matière de tourisme durable et d'innovations intelligentes, rapporte la MAP.

S'exprimant à l'ouverture de ce conclave, le président de l'UCA, Belaid Bougadir, a indiqué que le secteur touristique doit s'adapt-

ter aux enjeux de la transition écologique, de la digitalisation et de l'intelligence artificielle, ajoutant que l'évolution rapide de ce secteur invite toutes les parties prenantes à repenser les modèles touristiques pour les rendre plus durables, plus inclusifs et mieux adaptés aux attentes des voyageurs du 21ème siècle.

"Le secteur touristique doit faire face aux évolutions politiques, économiques, technologiques et humaines, afin de garantir une adaptation continue aux attentes d'un marché mondial en pleine transformation", a souligné M. Bougadir.

Consciente de ces enjeux, l'Université Cadi Ayyad a créé le Centre d'excellence "Tourism and Hospitality Management School" qui vise à "proposer des approches innovantes pour la formation de nos étudiants tout en renforçant notre collaboration avec des partenaires stratégiques du secteur", a-t-il soutenu, précisant que l'ambition de l'UCA est d'être à l'avant-garde des mutations du secteur en intégrant les avancées les plus récentes dans ses programmes de for-

mation et en favorisant des partenariats stratégiques avec des acteurs du domaine.

Dans le même sillage, le président de la Fédération nationale de l'industrie hôtelière (FNIH), Lahcen Zelmat, a relevé que le thème choisi pour cette 5ème édition de la MICTR reflète l'importance croissante de l'application des technologies numériques et de l'intelligence artificielle dans le secteur touristique, ainsi que la nécessité de promouvoir des pratiques durables qui préservent les ressources naturelles et culturelles tout en favorisant le développement économique et social. Dans ce sens, M. Zelmat a mis l'accent sur l'importance de la conjugaison des synergies entre l'IA, le tourisme et le patrimoine, des domaines stratégiques pour l'avenir du secteur et la compétitivité de la destination Maroc.

"Nous sommes conscients plus que jamais que le renforcement de la collaboration entre le monde académique et le secteur professionnel est indispensable pour développer le secteur face aux défis des nouvelles tech-

nologies", a fait noter le président de la FNIH.

Les échanges et les débats lancés lors de cette rencontre permettront de tracer la voie d'un avenir prospère pour le secteur touristique, a-t-il poursuivi.

La 5ème édition de la Conférence internationale de Marrakech sur la recherche en tourisme mettra l'accent sur l'exploration de solutions novatrices et efficaces pour relever les défis auxquels est confrontée l'industrie du tourisme, tout en capitalisant sur les opportunités offertes par les progrès technologiques. Outre les sessions de présentation et de discussion, la conférence proposera également des ateliers, des tables rondes et des séances de networking, offrant ainsi aux participants l'occasion d'échanger des idées, d'établir des collaborations et de développer leur réseau professionnel dans un environnement stimulant et enrichissant ainsi que la publication des travaux des chercheurs participants dans le cadre de la prestigieuse série "World Sustainability Series", éditée par Springer.

20^{ème} Festival international Cinéma et Migrations à Agadir

Huit longs métrages en compétition officielle

Huit longs métrages traitant du thème de la migration sont en compétition officielle de la 20^{ème} édition du Festival international Cinéma et migrations, dont le coup d'envoi a été donné, lundi à Agadir.

Il s'agit de "Sisterhood" de la réalisatrice Nora El Hourch, "Asgure" de Baloji Tshiani, "Asfour Jenna" de Mourad Ben Cheikh, "Six Feet Over" de Karim Ben Salah et "L'histoire de Souleymane" de Boris Lojkin.

Sont également en lice "Green Border" de la réalisatrice Agnieszka Holland, "Ghost Trail" de Jonathan Millet, "Xoftex" de Noaz Deshe et "Avant que les flammes ne s'éteignent" de Mehdi Fikri.

Présidé par le réalisateur, producteur et écrivain franco-marocain, Moumen Smihi, le jury, qui aura pour mission de départager les œuvres en lice, compte aussi la Marocaine-canadienne Houda Rihani, le réalisateur, scénariste et écrivain marocain Saad Chraïbi, le producteur tunisien et expert en industrie cinématographique Taoufiq Guiga, le réalisateur maroco-hollandais Chaouki El Oufir et le réalisateur, professeur et écrivain marocain Abdellah Abou Ouad.

Dans une déclaration à la MAP, M. Smihi s'est dit très honoré de sa participation en tant que président



du jury de la compétition des longs métrages, estimant que la programmation de ce festival est "riche et diversifiée", avec à la clé différentes sections, telles que la compétition officielle pour les récents longs et courts métrages traitant du thème de la migration, ou celle spéciale qui met à l'honneur le cinéma marocain en multilingues et valorise les diverses expressions nationales.

Evoquant la thématique de la migration, il a qualifié cette question d'"existentielle" pour la civilisation humaine dans les quatre coins du monde, avec les divers

types de mouvements de population en quête de conditions de vie meilleures.

Dans ce sens, il a fait remarquer que plusieurs projections cinématographiques marocaines sont consacrées à la question migratoire, rappelant que son premier film "Si Moh, pas de chance", réalisé en 1970, était un film sur l'immigration maghrébine en France.

Selon lui, ce festival de renommée internationale, qui permet de joindre l'utile à l'agréable, est l'occasion idoine d'organiser des séminaires et des rencontres avec des

universitaires, des écrivains, des cinéastes, ainsi que des ateliers de formation dans le cadre d'un large processus d'ouverture sur les établissements universitaires, les milieux associatifs et les espaces culturels.

En présence des réalisateurs des films participant à la compétition officielle, une section débat des films est organisée pour permettre aux invités et aux personnes intéressées par les créations cinématographiques d'exprimer leurs avis et opinions sur chaque oeuvre, dans le cadre de l'approfondissement et de l'évaluation de la vision artistique du réalisateur et de l'équipe du film.

La 20^{ème} édition du Festival Cinéma et migrations est organisée en partenariat avec la wilaya de Souss-Massa, le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, la région de Souss-Massa, le Conseil préfectoral d'Agadir, la commune d'Agadir, le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger, le Centre cinématographique marocain, ainsi que d'autres partenaires institutionnels publics et privés.

Participation du Maroc à la 45^{ème} édition du Festival international du film du Caire



La 45^{ème} édition du Festival International du film du Caire, qui se tient du 13 au 22 novembre, s'est ouverte, mercredi, avec la participation de plusieurs pays dont le Maroc.

Ainsi, le cinéma marocain prend part à la compétition de la "Semaine de la critique internationale", à laquelle concourent sept films, dont "Radia" de la réalisatrice Khaoula Assebba Benomar.

Le jury de cette compétition comprend l'actrice marocaine Nisrin Erradi, la directrice irlandaise du Festival international du film de Dublin, Grainne Humphreys, ainsi que le réalisateur égyptien Khaled El Hagar.

D'autre part, le Maroc participe à la compétition "Horizons du cinéma arabe", avec le

film "Marja Zarqa" (lagune bleue) du réalisateur Daoud Oulad Al-Sayed, aux côtés de 13 autres œuvres cinématographiques.

Le film marocain "Ana Machi Ana", réalisé par Hicham El Jabbari, figure également dans la liste des films prévus dans le programme des projections spéciales, qui comprend 12 longs métrages.

En marge du festival, se tiendra la dixième édition de la "Rencontre du cinéma du Caire" du 17 au 20 novembre. Cette édition sélectionne 18 projets cinématographiques issus de 13 pays, répartis entre la phase de développement et celle de post-production.

Dans ce sens, le film marocain "Al-Matroud Min Rahmat Allah" du réalisateur Hicham

Al-Assri, produit par Lamia Chraïbi, est présenté dans la catégorie des projets CFC en phase de post-production.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation cinématographique, qui connaît la participation de 194 films de 72 pays, a été marquée par la projection du long métrage palestinien "Rêves passagers" de son réalisateur Rachid Machraoui.

Le jury de la compétition internationale est présidé par le réalisateur et scénariste bosniaque Danis Tanovic, tandis que la réalisatrice égyptienne Sandra Nashaat préside le jury de la compétition des courts métrages. Le jury de la compétition "Horizons du cinéma arabe" est présidé, quant à lui, par le producteur italien Enzo Porcelli.

L'histoire des bibliothèques marocaines au centre d'une rencontre à Doha

La Bibliothèque nationale du Qatar a accueilli, mercredi, une rencontre d'étude sur l'histoire des bibliothèques marocaines anciennes, dans le cadre des activités de l'Année culturelle Qatar-Maroc 2024.

Cette rencontre a été marquée par la participation du Dr Abdelmajid El Khayali, responsable des ressources humaines, des finances et de la recherche scientifique à la Bibliothèque Royale Hassaniya, et du Dr Moustapha Toubi, professeur universitaire et chef de l'équipe de recherche sur le patrimoine manuscrit marocain à la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Ibn Zohr.

Lors de cet événement, les deux experts ont passé en revue l'histoire de création des bibliothèques marocaines, leur développement et leur rôle pionnier dans la diffusion du savoir aux niveaux local et international. Ils ont abordé également le rôle historique des bibliothèques marocaines dans la transmission du savoir et l'établissement de canaux de communication entre les membres de la société marocaine et les cadres et institutions scientifiques à l'étranger.

Les deux experts ont, par ailleurs, évoqué l'avenir du livre et le sort des bibliothèques dans le



monde de la technologie et de la digitalisation, mettant l'accent sur les défis auxquels les bibliothèques marocaines sont confrontées aujourd'hui et les réalisations qu'elles ont accomplies tout au long de leur histoire.

L'archiviste principal à la Bibliothèque nationale du Qatar, Moiz Deridi, qui a modéré cette rencontre, a souligné que cet événement reflète l'engagement de la bibliothèque à soutenir et à préserver le patrimoine arabe et à sensibiliser le public à l'histoire de la région.

Dans le cadre des activités de

l'Année culturelle Qatar-Maroc 2024, la Bibliothèque nationale du Qatar a lancé une série d'activités, dont des conférences, des ateliers thématiques et des expositions axées sur l'histoire ancienne du Maroc et son riche patrimoine culturel.

L'initiative Année culturelle Qatar-Maroc 2024 est un événement unique et une opportunité exceptionnelle de faire découvrir au Qatar et au monde entier la richesse du patrimoine culturel du Maroc dans toute sa diversité et dans ses particularités, qui font du Royaume un pays séculaire unique.

Bouillon de culture

Théâtre

La 23ème édition du Festival international du théâtre d'enfant de Taza s'est ouverte, mardi, avec la participation de troupes théâtrales représentant plusieurs pays arabes et européens.

Intervenant à cette occasion, le directeur régional de la culture, Fouad El Mahdaoui, a indiqué que l'organisation de ce festival coïncide avec la célébration par le peuple marocain du 49ème anniversaire de la Marche Verte et de l'anniversaire de l'Indépendance, mettant l'accent sur l'importance de cette manifestation pour la ville de Taza et pour le théâtre d'enfant.

Plusieurs troupes locales, nationales, arabes et étrangères participent à ce festival avec des pièces de théâtre pour enfants. Elles viennent d'Allemagne, d'Espagne, des Pays-Bas, de Suède, du Sultanat d'Oman et de la Tunisie, en plus des représentations théâtrales des troupes locales et nationales.

Les représentants de certains pays arabes ont exprimé, à la MAP, leur joie de prendre part à cette manifestation théâtrale au Maroc de manière à renforcer les liens culturels entre les pays et peuples arabes.

La cérémonie d'ouverture de ce festival a été marquée notamment par l'organisation d'un carnaval sous le signe "Empreinte du Sahara marocain", avec la participation de plusieurs troupes folkloriques locales.

Le programme de cet événement culturel comprend l'organisation d'activités récréatives et pédagogiques dans plusieurs espaces de la ville et ailleurs.

Au menu de cette manifestation, initiée en partenariat avec la province de Taza, les conseils communal et provincial de Taza, figurent également des ateliers traitant des thèmes portant sur le théâtre et les médias, la représentation théâtrale, la scénographie, la narration et le renforcement des capacités de concentration outre la fabrication des marionnettes et des masques.

Rim Essebbah étudie la revitalisation de l'identité d'El Jadida

Rim Essebbah, architecte fraîchement diplômée, vient de soutenir son travail de fin d'études présenté à l'Ecole nationale d'architecture de Rabat. Intitulé «La revitalisation de l'identité d'une ville côtière à travers son patrimoine, le cas d'El Jadida», ce mémoire a été discuté par une commission compétente présidée par le professeur-architecte Derouich Youssef, fondateur d'Orange Atelier.

Dans ce travail, cette jeune architecte part du fait que la ville d'El Jadida dispose bien d'une identité mais que cette identité a besoin d'être revitalisée pour en faire bénéficier la population et assurer une attractivité holistique permanente à la ville. Tout tourne autour de l'humain et sa relation avec son histoire et celle de l'espace où il a vécu. Notamment avec le patrimoine architectural, le savoir-faire et la mémoire de ces lieux. Et comment le cadre urbain doit être pensé en termes d'architecture et de pratiques socio-urbaines à travers l'histoire afin de préserver son identité au sein des mouvements de modernisation et des changements due à la mondialisation.

Lors du temps consacré aux visites de terrain, la chercheuse a tracé ce qu'elle appelle «le parcours de la mémoire» qui part du port de la ville, la place El-Brija, la cité portugaise et continue jusqu'au jardin Abdelkrim El Khattabi. C'est sur ce chemin que se situent les différents monuments historiques et architecturaux hérités du passé et qu'il faudrait préserver et revaloriser, tels



que le théâtre Affifi, l'hôtel de France et l'immeuble Cohen. Mais comment sortir de cette léthargie urbaine qui caractérise la ville d'El Jadida et notamment ce parcours en particulier ?

Pour y répondre, la chercheuse s'est inspirée de ce qui a été fait au Vieux-Port de Marseille en France où elle s'est rendue der-

nièrement. Dans son mémoire, elle a donc fait des propositions susceptibles d'animer ce parcours de la mémoire et de réaménager le site peu fréquenté en pensant à revitaliser l'aspect social, économique, touristique et urbanistique de façon à éviter la saisonnalité touristique de la ville. D'où son idée de créer un environnement mixed-use à travers la re-

conversion de l'hôtel de France en centre culturel et la conception d'un éco-musée avec un aquarium au sous-sol, d'une coulée verte, des kiosques de vente de produits locaux afin d'encourager l'économie locale à travers le savoir-faire local, d'une marina avec des restaurants, d'un parc urbain avec des espaces de jeux et une esplanade pour l'événementiel ainsi qu'un tunnel pour voiture afin de favoriser la circulation piétonne.

Comme Rim Essebbah le déclare, elle-même, certains ouvrages publiés dans la série «Les cahiers d'El Jadida» lui ont été utiles pour connaître un peu le vécu et les pratiques urbaines, culturelles et sociales des anciens habitants au sein des espaces publics tels que la place El-Brija, les cabines de la plage, l'hôtel Marhaba, les anciens cinémas, le théâtre, etc.

Après six ans d'études, de stages, et d'échanges, cette jeune architecte est fière aujourd'hui du résultat obtenu et espère trouver de l'écoute au niveau de sa ville natale qu'elle aime et pour laquelle elle a consacré son travail.



Par Mustapha Jmahri
Auteur-éditeur des cahiers d'El Jadida

CONSTITUTION
1/- Aux termes d'un acte SSP du 24/10/2024 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée :
Dénomination : « CLENZ » SARL.
Objet : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :
NEGOCIANT.
MARCHAND OU INTERMÉDIAIRE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION.
Siège Social : CASABLANCA, 26 AV MERS SULTAN APPT 3 ETG 1
Capital Social : 100 000,00 DHS (Cent Mille dirhams).
Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèces à savoir :
Mr: LEBIAD MOHCINE : 50.000,00 DHS
Mr: LEBIAD REDA : 50.000,00 DHS
Soit un total de : 100.000,00 DHS
Durée : 99 ans.
Gérance : Mr LEBIAD MOHCINE désigné comme gérant pour une durée illimitée.
Il-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 649123.
N° 8698/PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZHNIKA
Tél/Fax : 0537649573
GSM : 0668792975.
« GORLA » S.A.R.L. AU SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE
D'ASSOCIÉ UNIQUE AU CAPITAL DE 100 000,00 DH
SIEGE SOCIAL: N°78, LOTISSEMENT AL MA-MOUNE BOUZHNIKA RC: 4185 IF: 15293453
Au siège social : N°78, LOTISSEMENT AL MA-MOUNE BOUZHNIKA, l'associé unique de la société à responsabilité limitée d'associé unique « GORLA » SARL.AU A décidé ce qui suit :
Première résolution : Cession de parts sociales; L'associé unique prend acte de cession de 1000 parts de la société au profit de Mr. YASSINE EL-LOURABI, Titulaire de la CIN N° BB150473.
Deuxième résolution : Démission de gérant de la société et nomination d'un nouveau gérant. La démission de Mr. NACEUR BENTAJIRE Titulaire de la CIN N° BH529125, de sa fonction gérant de la société «GORLA » S.A.R.L. AU et nomination de Mr. YASSINE ELLOURABI nouveau gérant de la société. Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de première instance de BENSILMANE sous le n°602 RC n° 4185.
N° 8699/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A./S.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 119/2024/INDH
Le 26 Novembre 2024 à 12h, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle de réunions siège Province El Jadida, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N°119/2024/INDH du 26 Novembre 2024 pour Acquisition de deux Véhicules pour le transport scolaire au profit des Communes: sidi mhamed akhdim (un Véhicule) et sebt saiss (un Véhicule) Province El Jadida
Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma.
L'estimation des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme neuf cent soixante mille dirhams TTC (960000 DHS TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix-neuf mille dirhams (19 000 DHS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchés-publics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.
N° 8700/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
REGION SOUSS MASSA
DELEGATION PROVINCIALE DE TATA
CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TATA
AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°08/2024/CHP/TATA
L'appel d'offres ouvert simplifié N°08/2024/CHP/TATA, du 19/11/2024 à 09h30 ayant objet " ACHAT ET INSTALLATION DE DEUX SCALYTIQUES PLAFONNIERS DESTINES AU SERVICE BLOC OPERATOIRE DE CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TATA ", a été annulé.
N° 8702/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
REGION SOUSS MASSA
DELEGATION PROVINCIALE DE TATA
CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TATA
AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°09/2024/CHP/TATA
L'appel d'offres ouvert simplifié N°09/2024/CHP/TATA, du 19/11/2024 à 10h30, ayant objet " ACHAT ET INSTALLATION D'UN AUTOCLAVE DESTINE AU SERVICE BLOC OPERATOIRE DE CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TATA ", a été annulé.
N° 8703/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 72/2024/INDH/PAZ.
Le 09 Décembre 2024 à 10 h il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appels d'offre ouvert sur offres de prix pour : Aménagement piste menant au douar Tighmeit et construction pont sur Oued Ghazef à la C.T Tifni, Province d'Azilal.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchés-publics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre vingt dix sept mille huit cent dirhams, 00 Cts (97.800,00 DH)
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre millions huit cent quatre vingt treize mille six cent soixante-douze dirhams, 00 Cts (4.893.672,00 DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchés-publics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 8701/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'éducation nationale et du présecritaire et du sport
Académie régionale d'éducation à la formation
Région Souss Masssa
Direction provinciale de Taroudant

AVIS RECTIFICATIF
RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° : 36/2024/EXP

Le directeur provincial de l'AREF Souss Massa à Taroudant porte à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n° 36/2024/EXP de : 25/11/2024 à 12H 00.

Objet du Marché **ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION SOUSS MASSA A TAROUDANT.**

Publié au journal : Libération n° : 10159 en date du 11 Novembre 2024 en langue française ;

A été rectifié comme suit :

- La date d'ouverture est reportée au : **26 Novembre 2024 à 12H00 .**
- Le montant de cautionnement provisoire est : **15.000,00 Dhs (Quinze Mille Dirhams) .**

Le reste de l'avis et des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement.

N° 8704/PA

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL
CONSEIL PROFESSIONNEL
SERVICE DES AFFAIRES FINANCIERES ET DU PETITIONNAIRE
BUREAU DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF
DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL A MAJORATION N° 11/2024/BP

Le président du conseil de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul informe le public que l'avis de l'appel d'offres ouvert national a majoration n° 11/2024/BP relatif à :
« Nettoyage, gardiennage et surveillance du siège du Conseil de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul sis à Ait Melloul ».

Publié au journal libération n° 10361 du 13/11/2024, a été rectifiée comme suit :

- le montant de l'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres précité est de **621.986,40 Dhs TTC (Six cent vingt et un mille neuf cent quatre-vingt-six dirhams, quarante centimes toutes taxes comprises)** au lieu de **450.290,40 Dhs TTC (Quatre cent cinquante mille deux cent quatre-vingt-dix dirhams, quarante centimes toutes taxes comprises).**
- le cautionnement provisoire objet de l'appel d'offres précité est de **11.000,00 Dhs (Onze mille dirhams)** au lieu de **9.000,00 Dhs (Neuf mille dirhams).**

N° 8705/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI BENMOUR
COMMUNE DE ZEMAMRA
BUREAU DES MARCHES

AVIS MODIFICATIF
De P.A.O. 0 n° 14/2024/CZ

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n° : **14/2024/CZ** ayant pour objet :

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIES ET AMENAGEMENT DES GRATOIRES RELEVANT DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE ZEMAMRA.

Que des modifications sont faites et elles sont comme suit :

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux millions cent quatre-vingt-cinq mille trois cent quatre-vingt Dirhams 00Cts TTC (2.185.380,00DH TTC).**
- Il est exigé de produire la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification à savoir :

secteur	classe	qualification
B	4	86
J	4	36

• l'agrément MT-BT délivré par l'ONEE n'est pas demandé.

N° 8706/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SECRETARIAT GENERAL
DBM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ
12/2024/BG

Le 27 Novembre 2024 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix concernant : Achat de fournitures de bureau et d'imprimés destinés au fonctionnement des postes de commandement et du Secrétariat Général - Province de Khénifra. Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. Le Maître d'ouvrage : M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7 000,00 (Sept mille Dirhams). Le cautionnement provisoire doit être déposé sous format électronique conformément à l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija

1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 490 554,00 (Quatre cent quatre-vingt dix mille cinq cent cinquante quatre dirhams) TTC. N.B : Le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur. Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité. Les concurrents doivent : - Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité. Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. N.B : Pour le concurrent auquel il est envisagé d'attribuer le marché, dans les conditions fixées à l'article 43 du décret 2-22-431 précité, il est exigé de : - Produire Les échantillons relatifs à tous les articles du bordereau des prix. N° 8647/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SECRETARIAT GENERAL
DBM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ
13/2024/BG

Le 27 Novembre 2024 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix concernant : Achat de fournitures pour le matériel technique et informatique destinées au Secrétariat Général et aux postes de commandement relevant de la Province de Khénifra. Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

(Trois cent dix-neuf mille deux cent soixante douze dirhams) TTC. N.B : Le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur. Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité. Les concurrents doivent :

- Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. N.B : Pour le concurrent auquel il est envisagé d'attribuer le marché, dans les conditions fixées à l'article 43 du décret 2-22-431 précité, il est exigé de : - Produire Les échantillons relatifs à tous les articles du bordereau des prix. N° 8648/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE GUERCIF
CAIDAT DE BERKINE
COMMUNE DE BARKINE

Avis d'examen d'aptitude professionnelle AU TITRE DE L'ANNEE 2024

Le président de la commune de Barkine organise le 14/12/2024 Au siège de la commune de Barkine l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade suivant:

Grade actuel	Grade d'avancement	Nombre de Poste	Conditions demandées	Date d'examen d'aptitude professionnelle
Adjoint Technique 2- grade échelle 6	Adjoint Technique 1 - grade échelle 8	01	Six ans d'ancienneté en grade actuel à la date de l'examen écrit	14/12/2024

Le dossier de participation à l'examen doit contenir les pièces suivantes :

- demande de participation à l'examen.
- une photocopie de l'arrêté de nomination en grade.
- une photocopie de l'arrêté de la dernière situation.

Les dossiers de candidature doivent être adressés au bureau d'ordre de la commune de Barkine avant le : 01/12/2024. Date limite de dépôt de candidatures.

N° 8644/PA

السلطة المغربية
وزارة الداخلية
جهة طنجة تطوان الحسيمة
مجلس إقليم الحسيمة
دائرة بني بوزال الشرقية
قيداء الكور
0 5 5 5 5 5
جماعة تارون

اللائحة عن إجراءات انتخابات الكفالة المهنية
برسم سنة 2024

يعتزم رئيس جماعة تارون عن فتح وتنظيم انتخابات الكفالة المهنية برسم سنة 2024 للحادثة الوطنية المتضمنة إلى مبرراتها هذه الجماعة والمتوفرين على ست سنوات (6) على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار الأصلي إلى غاية تاريخ إجراء أول اختيار كتابي، وذلك وفق الجدول التالي.

الإجراء الأصلي	أعمار المترشحين	شروط الترشيح	عدد المترشحين	تاريخ إجراء الامتحان	المراميل لإيداع الترشيحات
مساعد تقني من الدرجة الثانية	مساعد تقني من الدرجة الأولى	التوفر على القدمية ست سنوات في الدرجة في اليوم المحدد لإجراء أول اختيار كتابي.	01	2024/12/03	2024/11/28

- يتعين على المترشحين في المشاركة في هذا الامتحان، إيداع طلبات الترشيح لدى مكتب الخطب بالجماعة داخل المبرم المحدد لا يباع الترشيحات.
- سيجري اختيار المترشحين ابتداء من الساعة التاسعة صباحا بطريق جماعة تارون.

N° 8643/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE SALE
COMMUNE D'AMEUR
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DE RESSOURCES HUMAINES

Avis de déroulement d'examen professionnel Pour l'accès aux grades suivants :
- TECHNICIEN 1^{ER} GRADE
- REDACTEUR 2^{ÈME} GRADE
- ADJOINT TECHNIQUE 1^{ER} GRADE
AU TITRE DE L'ANNEE 2024

- Le président du conseil communal d'Ameur porte à la connaissance des intéressés qu'un examen d'aptitude professionnelle pour l'accès aux grades

- Technicien 1^{er} grade

Nombre de postes candidat pour cet examen : (01)
Rédacteur 2^{ème} grade

- Adjoint Technique 1^{er} grade

Nombre de postes candidat pour cet examen : (01)

Se déroulera au siège de la Commune le Dimanche 22 Décembre 2024

- Les conditions d'accès à ce grade exigent que le fonctionnaire devant avoir : 6 ans du service effectif dans son grade au jour de l'examen
- Ces examens porteront sur des épreuves écrites et Orales.
- Tout en signalant que le dernier délai du dépôt des dossiers est le : 19 Décembre 2024.

N° 8646/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SECRETARIAT GENERAL
DBM

أvis d'Appel d'Offres Ouvert National
18/2024/INDH

Le 09 Décembre 2024 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant :

Travaux d'aménagement extérieur et des accès aux centres des personnes à besoins spécifiques au centre Aguelmous et au centre El klub et travaux de construction des accès menant vers dar Al Oumouma à Oumoumana et dar Al Oumouma My Bouazza- Province Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

- Le Maître d'ouvrage : M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000,00 (Quinze mille Dirhams).

Le cautionnement provisoire doit être déposé sous format électronique conformément à l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 980 826,00 (Neuf cent quatre-vingt mille huit cent vingt six Dirhams) TTC.
- N.B : Le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.

Les concurrents doivent :

- Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
- Concernant le dossier technique :
- Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau suivante :

Secteur	Classe	Qualification exigée
B	5	B3 et B5

N° 8645/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SECRETARIAT GENERAL
DBM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
19/2024/INDH

Le 26 Novembre 2024 à 12 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix concernant :

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le Maître d'ouvrage : M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3 500,00 (Trois mille cinq cent Dirhams).

La cautionnement provisoire doit être déposé sous format électronique conformément à l'arrêté du Minis-

ère délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 207 075,00 (Deux cent sept mille soixante quinze Dirhams) TTC.

Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.

Les concurrents doivent :
- Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.
Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 8649/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
SECRETARIAT GENERAL
PROVINCE
D'OUARZAZATE
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
N° 15/ INDH/2024

Le 26 Novembre 2024 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate, sis à Avenue Mohamed VI, Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert simplifié pour TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE A DAR TALIBA A LA COMMUNE DE TOUNDOUTE PROVINCE D'OUARZAZATE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>. L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à

la somme de 272 160,00 dhs (DEUX CENT SOIXANTE DOUXE MILLE CENT SOIXANTE DIRHAMS ET ZERO CENTIMES) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq Mille Dirhams (5.000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents

doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars l'appel d'offres ouvert 2023 relatif aux marchés publics et du chapitre 4 de l'Arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023).
Les concurrents doivent dé-

poser leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.
N° 8650/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'OUARZAZATE
REGION DE DRAA TAFILALET
COMMUNE D'OUARZAZATE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 42SF/2024

Le 09 Décembre 2024 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, à la salle des réunions de la Commune d'Ouarzazate, sis avenue Mohamed V, Commune d'Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Vente d'objets mais en fourrière non retirés dans les délais impartis à savoir :

1- Lot N° 1 : Motocycles :

Désignation	Quantité	Estimation d'ouverture de la concurrence en Dh	Cautionnement provisoire en Dh	Observation
Motocycles	73	35.000,00	700,00	Non utilisables

2- Lot N° 2 : voitures :

Désignation	Quantité	Estimation d'ouverture de la concurrence en Dh	Cautionnement provisoire en Dh	Observation
Voitures	19	45.000,00	900,00	Non utilisables

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de la commune d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.
La caution doit être établie au nom de la Commune d'Ouarzazate.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au Bureau des Marchés de la Commune d'Ouarzazate.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau prescrite.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les transmettre par voie électronique au portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le chapitre 2 du cahier des charges.

N° 8651/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION DE DRAA TAFILALET
PROVINCE D'OUARZAZATE
COMMUNE D'OUARZAZATE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 43SF/2024

Le 09 Décembre 2024 à (11 h) Onze heures, il sera procédé, à la salle des réunions de la Commune d'Ouarzazate, sis à Avenue Mohamed V, Commune d'Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Vente d'objets, mobiliers et matériels hors service appartenant à la Commune d'Ouarzazate à savoir:

3- Lot N° 1 : Poteaux en fer :

Désignation	Quantité	Estimation d'ouverture de la concurrence en Dh	Cautionnement provisoire en Dh	Observation
Poteaux en fer	23	70.000,00	400,00	-

4- Lot N° 2 : Divers

Désignation	Quantité	Estimation d'ouverture de la concurrence en Dh	Cautionnement provisoire en Dh	Observation
- batteries - pneus - filtres des véhicules	Ensemble	1.500,00	30,00	-

5- Lot N° 3 : Chargeuse sur pneus

Désignation	Quantité	Estimation d'ouverture de la concurrence en Dh	Cautionnement provisoire en Dh	Observation
Chargeuse sur pneus	1	200.000,00	4.000,00	-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de la commune d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.
La caution doit être établie au nom de la Commune d'Ouarzazate.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au Bureau des Marchés de la Commune d'Ouarzazate.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau prescrite.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les transmettre par voie électronique au portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le chapitre 2 du cahier des charges.

N° 8652/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA MARRAKECH-SAFI
PREFECTURE DE MARRAKECH
CERCLE BOUR
CAIDAT HARBEL
COMMUNE HARBEL
Direction des services communaux
Division des affaires civiles
Service des marchés et travaux

AVIS RECTIFICATIF

RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 05/2024

Suite à une correction apportée à l'avis initial, les modifications suivantes ont été effectuées :

1. Le cautionnement provisoire est désormais fixé à la somme de : **Quatre mille Dirhams (4 000,00 DHS)** au lieu de **Cinq mille Dirhams (5 000,00 DHS)** comme mentionné dans l'avis initial.
 2. Une précision a été ajoutée pour indiquer que cet appel d'offres est réservé aux **très petites, petites et moyennes entreprises nationales, coopératives, unions de coopératives et auto-entrepreneurs.**
- Les autres dispositions de l'avis initial restent inchangées.

N° 8654/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE CASABLANCA

AVIS RECTIFICATIF CONCERNANT L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 21/2024

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la logistique de Casablanca porte à la connaissance du Public qu'une erreur est glissée dans l'avis d'appel d'offres n°21/2024 relatif à :

Etude de dédoublement de la RP 3016 du PK 0+000 au PK 6+765 (Province de Médiouna)

publié au journal Libération du 08/11/2024 au niveau de l'avis d'appel d'offres.

Soit :
Remplacer la phrase suivante :

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **158 016,00 DHS TTC (Cent cinquante-huit mille seize dirhams toutes taxes comprises)**

Par la phrase suivante :

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **222 912,00 DHS TTC (Deux cent vingt-deux mille neuf cent douze dirhams toutes taxes comprises)**

Toutes les autres informations concernant ledit appel d'offres demeurent inchangées.

N° 8653/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
REGION CASABLANCA
SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE BEN AHMED
CHAMALIA
CAIDAT DES MAARIF
ET OD MHAMED
COMMUNE M'GARTO
Avis D'appel D'offres
Ouvert N°2024/05
(Séances Publique)

MERCREDI 18/12/2024 A
11H Il Sera Procédé Dans Le
Bureau Du Président De La
Commune De M'garto, A
L'ouverture Des Plis Relatifs
A L'appel D'offres Sur
Offres De Prix Pour L'affermage
Des Souks Hebdomadaires
Arbaae M'garto Et
Khmis Bir M'rah Pour Une
Durée De 12 Mois (Du 1er
Janvier 2025 Au 31 Décembre
2025)

- Le Dossier D'appels D'offres
Peut Etre Retiré Au
Siege De La Commune De
M'garto Service De La
Régie Communale.
- Il Peut Aussi Etre Téléchargé
A Partir Du Portail
Des Marchés Publics A
L'adresse Suivante :www.
Marchespublics.gov.ma
- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé
leurs plis au service
recette de la commune.
- Soit Les envoyer, par
courrier recommandé avec
accusé de réception, au
bureau précité.
- Soit les remettre au président
de la commission
d'Appel d'Offres au début
de la séance et avant l'ouverture
des plis.
- Soit les déposer par
courrier électronique dans
le portail des Marchés
PUBLICS.

- Le Cautionnement Provisoire
Est Fixé A Une Somme
de 4000 dhs .
• Le Contenu Ainsi Que La
Présentation Des Dossiers
Des Concurrents Doivent
Être Conformés Aux
Dispositions Du Décret N° 2-22-
431 RELATIF AUX
MARCHÉS PUBLICS.
• Les Pièces Justificatives À
Fournir Sont :
1- Dossier Administratif
Completant :
a- Déclaration Sur L'honneur
b- Demande De Location
Selon Caneva Mis A La
Disposition Des Concurrents.
c- Le Statut POUR
PERSONNES MORALES
d- Copie du cahier de
charge signé " LU ET
PARAPHE "

e- Copie de règlement de
consultation
f- Attestation Du Percepteur
Du Lieu D'imposition
Dévolue Depuis Moins D'un
An, Mentionnant Que L'intéressé
Est En Situations
Fiscale Régulières.
g- Attestation de la caution
provisoire
h- Montant de 3 mois de
location d'avance.
i- Une Photocopie Légalisée
De La Carte D'identité
Nationale.
j- La Ou Les Pièces
Justifiant Les Pouvoirs
Conférés A La
Personne Agissant Au
Nom Du Concurrent
2--DOSSIER FINANCIER
A - Un Engagement
Rédigé Sur Papier
Timbré Indiquant
La Partie Du Souk
A Louer, Le Montant
De Location Propose
Par Le Concurrent.
Cet Engagement
Doit Être Remis Dans
Un Plis Celle Portant
La Mention - OFFRE
FINANCIÈRE - .
Nb : Les Concurrents
Non Installés Au Maroc
Doivent Fournir L'équivalent
De La Pièce Visée Au
Paragraphe (D) Ci-Dessus.
Et A Défaut, Une
Déclaration Faite
Devant Une Autorité
Judiciaire Ou
Administrative, Un
Notaire Ou Un
Organisme Professionnel
Qualifié Lorsque Le
Tel Document N'est
Pas Délivré Par Leur
Pays D'origine.
3- Dossier Technique
Completant :
-Une Note Indiquant
Les Moyens Humains
Et Techniques Que
Le Concurrent
Envisage Pour La
Gestion Du Bien Ou
Du Service Pendant
La Durée De L'affermage.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
accessibles à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : deux cent
trente-quatre mille cent
quatre-vingt dirhams zéro
centime toutes taxes
comprises (234 180 ,00 dhs
T.T.C).
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
quatre mille cinq cent
dirhams (4.500,00 dhs).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles
30 à 34 du décret relatif
aux marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers
par voie électronique dans
le portail des marchés
publics accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma
Il est prévu une réunion
au siège de la commune
de Bouznika suivie d'une
visite des lieux le vendredi
22 novembre 2024 à 10
:00 Heures.
Les pièces justificatives
à fournir sont celles
prévues par l'article 5
du règlement de
consultation.

N° 8655/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE BENSULMANE
COMMUNE
DE BOUZNKA
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SIMPLIFIÉ
N° 17/2024/ SM
Réservé aux TPE, PME,
coopérative, union
de coopératives et
auto-entrepreneur
Le vendredi 29 novembre
2024 à 11 heures, il sera
procédé dans la salle de
réunion à la commune
de Bouznika, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert simplifié sur of-

fres de prix n°17/2024/SM
du 29/11/2024, ayant pour
objet : ENTRETIEN ET
REPARATION COURANTS
DES RESEAUX ET
INSTALLATIONS D'ELECTRICITE
A LA COMMUNE DE
BOUZNKA.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés
publics accessibles à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : deux cent
trente-quatre mille cent
quatre-vingt dirhams zéro
centime toutes taxes
comprises (234 180 ,00 dhs
T.T.C).
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
quatre mille cinq cent
dirhams (4.500,00 dhs).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles
30 à 34 du décret relatif
aux marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers
par voie électronique dans
le portail des marchés
publics accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma
Il est prévu une réunion
au siège de la commune
de Bouznika suivie d'une
visite des lieux le vendredi
22 novembre 2024 à 10
:00 Heures.
Les pièces justificatives
à fournir sont celles
prévues par l'article 5
du règlement de
consultation.

N° 8656/PA
ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé et de
la Protection sociale
Région Sous Massa
Délégation d'Agadir
Mda Outanane
Centre Hospitalier
Régional D'AGADIR
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 32/2024
(Séance publique)
Le 24/12/2024 à 10 heures ;
il sera procédé, dans la
salle des réunions du
centre hospitalier régional
d'Agadir, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert sur
offres de prix ayant pour
objet : La maintenance
préventive et curative des
respirateurs de réanimation
installés au Centre
Hospitalier Régional
d'Agadir et leurs pièces
de rechange avec
remise en état.
Le dossier d'appel d'offres

doit être téléchargé à partir
du Portail Marocain des
Marchés Publics : www.
marchespublics.gov.ma.
• L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 955 200 Dh
(Neuf cent cinquante-cinq
mille deux cents dirhams)
T.T.C.
• Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
18 000 Dh (Dix-huit mille
dirhams)
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles
30, 32, 34 et 135 du décret n° 2-
22-431 relatif aux marchés
publics.
Les concurrents doivent
envoyer leurs offres par
voie électronique, conformément
à l'arrêté du ministre
délégué auprès de la ministre
de l'Économie et des
finances n° 1692-23 du 4 Hija
1444 (23 Juin 2023) relatif
à la dématérialisation des
procédures, des documents
et des pièces, relatifs
aux marchés publics.
Dans le portail des
marchés publics accessible
à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de consultation.
N° 8657/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
D'OUEZZANE
CERCLE D'OUEZZANE
CAIDAT DE BNI QOLLA
COMMUNE
DE BNI QOLLA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SIMPLIFIÉ
N°: 03/2024
Le 26/11/2024 à 11 h , Il
sera procédé à la salle de
réunion de la commune
de BNI QOLLA à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert national
simplifié pour :
ENTRETIEN DES PISTES
A LA COMMUNE DE BNI
QOLLA PROVINCE
OUEZZANE
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés
publics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma, sous réserve de l'application
des dispositions de
l'arrêté pris pour l'application
de l'article 135 du décret
n°2-22-431 du 8 mars
2023 relatif aux marchés
publics.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 11 du règlement
de la consultation
N° 8658/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION FES-MEKNESS
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE DE GZENAYA AL JANOUBIA

AVIS CONCERNANT LES EXAMENS DE CAPACITE PROFESSIONNELLE AU TITRE DE L'ANNEE 2024

Le président de la commune de Gzenaya Al Janoubia porte à la connaissance des fonctionnaires de la commune qu'il organisera un concours d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2024 selon le tableau suivant :

Grade actuel	Grade d'accès	Nombre de poste	Date, heure et lieu de concours	Dernier délai de dépôt des dossiers	condition
Technicien 2ème grade échelle 9	Technicien 2ème grade échelle 10	Le nombre de poste est fixé dans la limite annuelle de 14% des candidats remplissant les conditions requises pour chaque grade	21/12/2024 à 09h00 min au siège de la commune	06/12/2024	(6) six ans d'ancienneté dans le grade d'origine.

N° 8659/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA PÊCHE
MARITIME DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA

AVIS DE REPORT

Le Directeur de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (ORMVAD) informe le public que :

- la date d'ouverture des plis de l'appel d'offres n°34/2024/DGR relatif à aux travaux d'entretien des réseaux d'irrigation du périmètre des Doukkala (équipements électriques basse tension et moyenne tension de la station de pompage Haut Service) prévue initialement pour le 03/12/2024 est reportée au 05/12/2024 à 10 heures 30 minutes au siège de l'ORMVAD.
- La date de visite des lieux, prévu le 27/11/2024 est reportée au 28/11/2024 à 10 heures.

N° 8661/PA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° : 66ZAG/2024
SEANCE PUBLIQUE

Le 26 NOVEMBRE 2024, à partir de 10 h 00 mn du matin, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Dra-Tafilalet à Zagora (salle des réunions), sis au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix pour :

AOU N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS (MONTANT TTC)	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (DHS)
66ZAG/2024	IMPRESSION DU KIT PEDAGOGIQUE AU PROFIT DES ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES PIONNIERS RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA.	375 024,00 Trois Cent Soixante Quatre Mille Vingt Quatre	7 500,00 Sept Mille Cinq Cents

Les dossiers d'appel d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 09 du règlement de consultation.

N° 8660/PA

EI FACTORY
RESIDENCE PRIMA OFFICE N 105 APTT 16 ETG 3 ANGLE 11 JANVIER ET MOSTAFA MAANI CASABLANCA

I-Au terme d'un acte sous-seing privé en date du 28 Octobre 2024 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivants :
Objet : la société a pour objet : Agence de communication et de publicité - Télémarketing, services d'informations en ligne - Activités des organisations professionnelles - Agence d'animation, d'événementielle et de communication; -Dénomination : «EI FACTORY»; - Siège : RESIDENCE PRIMA OFFICE N 105 APTT 16 ETG 3 ANGLE 11 JANVIER ET MOSTAFA MAANI - Casablanca. Durée : 99 ans. Capital : 100.000,00 DHS souscrites en numéraire et divisé en 1000 parts de 100,00 DHS réparties comme suite : - Monsieur BOUSEDRA KARIM: 50.000,00 DH, et Mme EL HILALI KHOULOUD: 50.000,00 DH -Gérance: La société est Gérée Et Administrée par : Mme EL HILALI KHOULOUD en qualité de gérante unique pour une durée illimitée. Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N° 942680 en date du 12/11/2024, RC N° 649215. Pour extrait et mention gérance

N° 8662/PA

**** SITE BENKJARKHA SARI, AU ****
ICE : 00151556100079 RC : 1923
SIEGE SOCIALE : N°129 HAY 02 AKLIM, BERKANE.

Aux termes d'un procès-verbal de la décision de l'association unique en date du 15/10/2024, il a été décidé ce qui suit :

Cession des parts sociales : Mr KHARKHACH Rachid, cède la totalité de ses parts sociales, soit 1000 (Mille) parts sociales à Mr ATMANI El Miloud, par un prix de 50 dhs à chacune.

- Nouvelle répartition des parts :

• Mr ATMANI El Miloud, 1000 parts.
Gérance : la démission de l'ancien Gérant Associé Mr KHARKHACH Rachid, et de nommer Mr ATMANI El Miloud Comme Gérant/Associé Unique de cette société pour une durée illimitée.

Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de première instance à BERKANE en date du 11/11/2024 sous N° : 641.

N° 8663/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELET
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL SUR
OFFRES DES PRIX
SEANCE PUBLIQUE N° :
56/INDH/2024

Le 10/12/2024 à 10h00 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ou-

vert international sur offres des prix pour :
L'ACQUISITION DE SIX VEHICULES AMENAGES EN TRANSPORT SCOLAIRE AU PROFIT DE LA PROVINCE DE MIDELET.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : CINQUANTE SIX MILLE DIRHAMS (56 000,00 DHS). L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à (2 820 000,00DHS). DEUX MILLIONS HUIT CENT VINGT MILLE DIRHAMS ET 00 CENTIMES.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°06 du règlement de consultation; Les catalogues et les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la province de Midelet au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis.

N° 8664/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELET
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL SUR
OFFRES DES PRIX
SEANCE PUBLIQUE
N° : 57/INDH/2024

Le 10/12/2024 à 10h30 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix pour : L'ACQUISITION DE TROIS VEHICULES AMENAGES EN TRANSPORT SCOLAIRE AU PROFIT DE LA PROVINCE DE MIDELET.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT HUIT MILLE DIRHAMS (28 000,00 DHS). L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à (1 410 000,00DHS). UN MILLION QUATRE CENT DIX MILLE DIRHAMS ET 00 CENTIMES.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les catalogues et les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau d'ordre

de la province de Midelet au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°06 du règlement de consultation

N° 8665/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELET
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL SUR
OFFRES DES PRIX
SEANCE PUBLIQUE N° :
58/INDH/2024

Le 10/12/2024 à 11h00 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix pour : L'ACQUISITION D'UNE AMBULANCE ET UN VEHICULE AU PROFIT DE LA PROVINCE DE MIDELET.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT DEUX MILLE DIRHAMS (22 000,00 DHS). L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à (1 100 000,00DHS). UN MILLION CENT MILLE DIRHAMS ET 00 CENTIMES.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°06 du règlement de consultation; Les catalogues et les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau d'ordre de la province de Midelet au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°06 du règlement de consultation;

N° 8666/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL-KHENIFRA
PROVINCE
DE KHOURIBGA
CONSEIL PROVINCIAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
N° 08 / CP / 2024

Le Mercredi 27 novembre 2024 à 12 Heures, il sera procédé, dans le bureau du président du Conseil Provincial de Khouribga à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 08/CP/2024 pour : Achat de fourniture pour matériel informatique au profit du conseil Provincial de Khouribga

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :

www.marchespublics.gov.ma

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Soixante Mille Dirhams toute taxe comprise (60.000,00 Dhs TTC)

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille Deux Cent dirhams (1.200,00DH)

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34, 37et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, et aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

• Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 8667/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL-KHENIFRA
PROVINCE
DE KHOURIBGA
CONSEIL PROVINCIAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
N° 09 / CP / 2024

Le mercredi 27 novembre 2024 à 10 heures, il sera procédé, dans le bureau du président du conseil provincial de Khouribga à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 09/CP/2024 pour : Acquisition du matériel et mobilier de bureau pour le premier arrondissement de la Sûreté Nationale à Khouribga / Province de Khouribga

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Quatre Vingt Dix Mille Dirham toute taxe comprise (198 000,00 Dhs TTC)

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois Mille Neuf Cent dirhams (3.900,00DH)

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34,37 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, et aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

• Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie

électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

• Les concurrents sont tenus de déposer, au bureau du service des Affaires Financières, du Budget et des marchés relevant du conseil provincial de Khouribga, un pli distinct contenant les prospectus, notices ou catalogues, exigés par le dossier d'appel d'offres, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au Président de la commission d'appel d'offres.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 8668/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL-KHENIFRA
PROVINCE
DE KHOURIBGA
CONSEIL PROVINCIAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
N° 10 / CP / 2024

Le Mercredi 27 novembre 2024 à 11 heures il sera procédé, dans le bureau du président du Conseil Provincial de Khouribga à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°10 /CP/2024 pour : Acquisition du matériel informatique pour le premier arrondissement de la Sûreté Nationale à Khouribga / Province de Khouribga

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Vingt Dix Neuf Mille Dirham toute taxe comprise (99 000,00 Dhs TTC)

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille Neuf Cent dirhams (1.900,00 DH)

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34,37 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, et aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

• Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

• Les concurrents sont tenus de déposer, au bureau du service des Affaires Financières, du Budget et des marchés relevant du conseil provincial de Khouribga, un pli distinct contenant les prospectus, notices ou catalogues, exigés par le dossier d'appel d'offres, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture

des plis ou remis séance tenante au Président de la commission d'appel d'offres.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 8669/PA

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ben M'Sik Casablanca Université Hassan II de Casablanca
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIÉ N° 01FLB/2024
(Séance publique)

Le 28/11/2024 à 12h30, Il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II (site Casablanca, sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, BP: 9167, Mers Sultan, Casablanca) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert National Simplifié sur offre de prix relatif à :

Acquisition de Fourniture informatique consommable (TONER) pour la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ben M'Sik de Casablanca en lot unique
Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 500 DHS TTC (Deux mille cinq cent DHS TTC)

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage en minimum est fixée à la somme de : 10000,00 DHS TTC(Cent mille DHS TTC) • L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage en maximum est fixée à la somme de : 140 000,00 DHS TTC (Cent quarante mille DHS TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des offres électroniques des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles -30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023.

Les concurrents peuvent déposer la documentation technique soit :

• au bureau du service financier de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ben M'Sik de Casablanca sis à Hay El Baraka Av. Errahmouni Bouallem, Casablanca 20670d'un accusé de réception, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis fixée dans l'avis d'appel d'offres ;

• La remise, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres ;

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

N° 8670/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE DRIOUCH
CONSEIL PROVINCIAL
DE DRIOUCH
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES
SERVICE DES AFFAIRES
FINCIERES
ET DE PATRIMOINES
BUREAU DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 20/2024/CPD
Le Mercredi : 11/12/2024,
à 12/00 Heures, il sera procé-
dé aux Bureaux du

Conseil Provincial de
Driouch, à la Ville de
Driouch, à l'ouverture des
plus relative à l'appel d'of-
fres sur offres de prix pour :
• Etudes Techniques et
Suivi des Travaux de
Construction du Siège du
Groupement des Collectivités
Territoriales - GCT-BCH
- ANOUAL, à la Commune
de Tamsama Province de
Driouch.
• Le dossier d'appel d'of-
fres peut être retiré auprès
du Bureau des Marchés au
Conseil Provincial de
Driouch, à la Ville de

Driouch, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés publics :
www.marchepublics.gov.ma.
• Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
Deux Mille Dirhams
(2.000,00 DHS)
• L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Cent Cinq
Mille Six Cent Dirhams
(105.600,00 DH TTC)
• Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents

doivent être conformes aux
dispositions des articles
30,32 et 34 du décret n° :
2.22.431.Du : 15 Chaaban
1444 (08 Mars 2023) relatifs
aux marchés publics.
• Conformément aux dispo-
sitions de l'Arrêté de la
Ministère de l'Economie
et des finances N° : 1982-
21, Du : 09 Joumada I
1443 (14 Décembre 2021)
relatif à la dématérialisation
des procédures de
passation des marchés
publics et des garanties
pécuniaires, le dépôt élec-
tronique des plis et des

offres est obligatoire.
• Pour les concurrents ins-
tallés au Maroc, il faut pro-
duire les copies certifiées
conformes à l'original des
certificats d'Agréments dé-
livrés par le Ministère de
l'Équipement, de Transport,
de la Logistique et de l'eau,
suivant les spécifications
suivant :
• D14 : calcul de structures
pour bâtiments à tous
usages
• D15 : courant fort et cour-
rant faible pour bâtiments à
tous usages
• D16 : réseaux des fluides

pour bâtiments à tous
usages
• D17 : voirie, réseaux d'as-
sainissement et eau potable.
• Pour les concurrents non
installés au Maroc, ils doi-
vent fournir le dossier tech-
nique tel que prévu par le
règlement de consultation.
• Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par le règlement de consulta-
tion.
• Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par le règlement de consulta-
tion.
N° 8671/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE OUVERT
N° 05/DOR-DPSP/2024
SEANCE PUBLIQUE
Le Mardi 10 Décembre 2024 à 11:30. Il sera procédé, dans les bureaux de l'Agence
Nationale des Ports - Direction du Port de Safi et Région, Direction du Port de Safi
Ville, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel à la concurrence pour l'octroi de deux
(02) autorisations pour :

**EXERCICE DE L'ACTIVITE D'APPROVISIONNEMENT DES NAVIRES EN
PRODUITS DITE « SHIPCHANDLING » AUX PORTS DE SAFI.**

Le dossier d'appel à la concurrence doit être retiré, gratuitement, par voie
électronique en formulant une demande de retrait (portant cachet de la société) à
l'adresse suivante :
anp-be-safi@anp.org.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10 000,00 DH (DIX Mille
dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être
conformes aux dispositions de l'article 7 du Règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :

- ✓ soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de l'ANP à l'adresse
indiquée ci-dessus.
- ✓ soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception aux
bureaux de l'ANP ci-dessous.

**AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
DIRECTION DU PORT DE SAFI VILLE,
BP 39 SAFI**

- ✓ soit les remettre au président de la commission d'appel à la concurrence au
début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à :

Agence Nationale des Ports
Direction du Port de Safi et Région / Port de Safi ville
Division Développement et Régulation
TM : +212 5 24 46 42 29 / +212 5 24 46 29 03
Fax : +212 5 24 46 28 64

N° 8673/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE DRIOUCH
CONSEIL PROVINCIAL DE DRIOUCH
SERVICE DES AFFAIRES FINCIERES ET DE PATRIMOINES
BUREAU DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 21/2024/CPD

- Le Jeudi 12/12/2024, à 12/00 Heures, il sera procédé aux Bureaux du
Conseil Provincial de Driouch, à la Ville de Driouch, à l'ouverture des plis
relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

♦ Travaux de Construction du Marché Communal au centre de Boudinar, Province
de Driouch.

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès des Bureaux du Conseil Provincial
de Driouch, à la Ville de Driouch, il peut également être téléchargé à partir du portail
des marchés publics : www.marchepublics.gov.ma.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent Mille Dirhams
(100.000,00 DHS)
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la
somme de : Cinq Millions Cent Quatre Vingt Sept Mille Sept Cent Cinquante
Six Dirhams (5.187.756,00 DH TTC)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être
conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret n° : 2.22.431.Du : 15
Chaaban 1444 (08 Mars 2023) relatifs aux marchés publics.
- Conformément aux dispositions de l'Arrêté de la Ministère de l'Economie et des
finances N° : 1982-21, Du : 09 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la
dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties
pécuniaires, le dépôt électronique des plis et des offres est obligatoire.
- Pour les concurrents installés au Maroc, il faut produire les copies certifiées conformes à
l'original des certificats de qualification et de classification délivrés par le Ministère de
l'Équipement, de Transport, de la Logistique et de l'eau, suivant les spécifications du
tableau suivant :

Secteur	Classe Minimum	Qualification Exigées
A	4	A.2

- Pour les concurrents non installés au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel
que prévu par le règlement de consultation.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 8672/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TARGUIGANT
COMMUNE IGUIDI
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 03/IG/2024
Le Lundi 11/12/2024 à 11 heures. Il sera procédé, dans le
bureau de Mr Le Président de la Commune IGUIDI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offres de prix, pour :

- 1/ Location du Souk Tréne Igh
- 2/ Location du Souk aux bœufs
- 3/ Location du Fouadok
- 4/ Location du Parking

POUR L'EXERCICE 2025 (12 mois)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de Mr Le Président de la Commune
IGUIDI, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics
www.marchepublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (5 000,00) Cinq mille dirhams.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la
somme de (56.000,00) Cinquante six mille dirhams.

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de la CT IGUIDI, il peut également être téléchargé à
partir du portail des marchés publics www.marchepublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux
dispositions des articles 11, 12, 13 et 14 et 32 + l'annexé conjoint du ministre de l'Intérieur et e la ministre de
l'Economie et des finances n°3712.21 du (14 septembre 2022).

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau d'ordre de la CT IGUIDI
- ✓ Soit les envoyer par poste avec courrier recommandé et accusé de réception au bureau précité
- ✓ soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des
plis.
- ✓ soit les déposer électroniquement via le portail des marchés publics : www.marchepublics.gov.ma.
- ✓ Les dossiers seront ouverts et présentés conformément aux dispositions du cahier des charges et règlement de
consultation.

N° 8674/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TARGUIGANT
COMMUNE IGUIDI
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 04/IG/2024
Le Lundi 11/12/2024 à 12 heures. Il sera procédé, dans
le bureau de Mr Le Président de la Commune IGUIDI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offres de prix, pour :

Location de l'abattoir communal
POUR L'EXERCICE 2025 (12 mois)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de Mr Le Président de la Commune
IGUIDI, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics
www.marchepublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (5 000,00) Cinq mille dirhams.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la
somme de (20.000,00) Vingt mille dirhams.

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de la CT IGUIDI, il peut également être téléchargé à
partir du portail des marchés publics www.marchepublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux
dispositions des articles 11, 12, 13 et 14 et 32 + l'annexé conjoint du ministre de l'Intérieur et e la ministre de
l'Economie et des finances n°3712.21 du (14 septembre 2022).

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau d'ordre de la CT IGUIDI
- ✓ Soit les envoyer par poste avec courrier recommandé et accusé de réception au bureau précité
- ✓ soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des
plis.
- ✓ soit les déposer électroniquement via le portail des marchés publics : www.marchepublics.gov.ma.
- ✓ Les dossiers seront ouverts et présentés conformément aux dispositions du cahier des charges et règlement de
consultation.

N° 8675/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES
TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
N° 10bis /2024
 Le : 26/11/2024 A 12 H . Il sera procédé, à la division des Affaires financières de la Province de Chtouka Ait Baha, au bureau n°21 ; l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N° 10/2024 à 12/11/2024 à 12 H, pour :
ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE ET TECHNIQUE POUR LES POSTES DE COMMANDEMENT (2 EME ANNEXE ADMINISTRATIVE)AIT AMIRA , CAIDAT AIT BAHA, CAIDAT MASSA , CAIDAT AIT MILK ET CAIDAT BELFAA) - LA PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
 Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :40600.00Dhs TTC (quatre cent six mille quatre vingt dirhams 00 centimes toutes taxes comprises).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :8000.00DHS (huit mille dirhams).
 Le contenu, la présentation ainsi que de dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres, doivent être déposés au bureau du service des marchés relevant du secrétariat général de la province chtouka ait baha , au plus tard le 11/11/2024 à 16h30 (date et heure limites pour le dépôt)ou remis, séance tenante, au président de la commission d'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.
N° 8676/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES
TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
N° 9bis /2024
 Le : 26/11/2024 A 11 H . Il sera procédé, à la division des Affaires financières de la Province de Chtouka Ait Baha, au bureau n°21 ; l'ouverture des plis relatifs à

l'appel d'offres Ouvert simplifié sur offres de prix N° 9bis /2024 du 26/11/2024 à 11 H, pour :
ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LES POSTES DE COMMANDEMENT (2 EME ANNEXE ADMINISTRATIVE AIT AMIRA , CAIDAT AIT BAHA, CAIDAT MASSA , CAIDAT AIT MILK ET CAIDAT BELFAA) - LA PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
 Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :537084.00 dhs TTC (cinq cent trente sept mille quatre vingt quatre dirhams 00 centimes toutes taxes comprises).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 10000.00DHS (dix mille dirhams).
 Le contenu, la présentation ainsi que de dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés Publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres, doivent être déposés au bureau du service des marchés relevant du secrétariat général de la province chtouka ait baha , au plus tard le 25/11/2024 à 16h30 (date et heure limites pour le dépôt)ou remis, séance tenante, au président de la commission d'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.
N° 8677/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES
TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
N° 29 /INDH/2024
 Le 27/11/2024 A 11 H . Il sera procédé, à la division des Affaires financières de la Province de Chtouka Ait Baha, au bureau n°21 ; l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert simplifié sur offres de prix N° 29/INDH/2024 du 27/11/2024 à 11H, pour :
 Acquisition des chauffés eaux solaires et chauffés eaux électriques pour les internats relevant de la Province Chtouka Ait Baha dans le cadre de l'INDH 2024 .
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 289000.00 DhsTTC)
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5500 (cinq mille cinq cent dirhams)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444(08 mars2023) relatif aux marchés publics
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma .
 Les catalogues et documents techniques sont mis

dans un pli distinct au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
N° 8678/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES
TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
N° 30 /INDH/2024
 Le 27/11/2024 A 12 H . Il sera procédé, à la division des Affaires financières de la Province de Chtouka Ait Baha , au bureau n°21 ; l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert simplifié sur offres de prix N° 30/INDH/2024 du 27/11/2024 à 12H, pour :
 Acquisition des chauffés eaux solaires et projecteur solaire pour les dars talib et taliba relevant de la Province Chtouka Ait Baha dans le cadre de l'INDH 2024 .
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma .
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux cent quatre vingt neuf mille Dirhams,00cts toute taxes comprises (289000.00 DhsTTC)
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5500 (cinq mille cinq cent dirhams)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444(08 mars2023) relatif aux marchés publics
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma .
 Les catalogues et documents techniques sont mis

dans un pli distinct au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
N° 8679/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES
TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
N° 31 /INDH/2024
 Le 27/11/2024 A 12 H 30min. Il sera procédé, à la division des Affaires financières de la Province de Chtouka Ait Baha , au bureau n°21 ; l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert simplifié sur offres de prix N° 31/INDH/2024 du 27/11/2024 à 12H30min , pour :
 Acquisition de mobilier de bureau pour les dars talib et taliba relevant de la Province Chtouka Ait Baha dans le cadre de l'INDH 2024 .
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma .
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cinq cent dix mille Dirhams,00cts toute taxes comprises (510000.00Dhs) TTC.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10000 (dix mille dirhams)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444(08 mars2023) relatif aux marchés publics
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma .
 Les catalogues et documents techniques sont mis dans un pli distinct au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
N° 8680/PA

Royaume Du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
 Direction Provinciale d'ALHAOUZ
 Service Des Affaires Administratives Et Financières, Des Constructions, Des Equi-

pements Et Du Patrimoine Bureau Des Marchés
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE SUR
OFFRES DES PRIX N°
05/EXP/2024
 Le 26/11/2024, à 10h00 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert Simplifié sur offres de prix n° 05/EXP/2024 a pour objet - Achat De Fournitures De Bureau Au Profit De La Direction Provinciale Al Haouz .
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma .
 - Le cautionnement provisoire est fixé à : 3 000,00 Dhs (Trois Mille Dirhams)
 - L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 156 216,00 DH TTC (Cent Cinquante Six Mille Deux Cent Seize Dirhams TTC) ;
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma .
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.
NB : cet avis d'appel d'offres est strictement réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs
N° 8681/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
 Département de la Jeunesse
 Direction Régionale-Marrakech-Safi
 Direction Provinciale ALHAOUZ
 - **AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE** -
N° 10/2024/DPH
 Le 27/11/2024 à 10 heures, il sera procédé, dans le bureau de monsieur le directeur provincial du ministère de la jeunesse de la culture et de la communication d'Alhaouz-département de la jeunesse-à Tahannaout, à l'ouverture des plis relatifs aux :
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE MAISON DES JEUNES TAMESLOUHT RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE, ET DE LA COMMUNICATION -DÉPARTEMENT JEUNESSE- D'ALHAOUZ -LOT UNIQUE-
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.Marchéspublics.gov.ma .
 L'estimation des coûts des prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 939 704,11 (Neuf Cent Trent Neuf Mille Sept Cent Quatre Dirhams et 11 cts/11c)
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 18 000,00 (Dix Huit Mille dirhams)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma conformément à l'Arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n°1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.
N° 8682/PA

ROYAUME DU MAROC
 Ministère de l'Équipement et de l'Eau
 Direction Provinciale de Khémisset
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°: 30/2024/KH
 Le 09/12/2024 à 10h00 il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique de Khémisset Sis à : Rue Kadi Ayad, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°30/2024/KH du 09/12/2024 pour :
REALISATION DES ESSAIS DE CONTROLE ET SUIVI DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE LA RP 4306 DU PK 3-500 AU PK 11-000- PROVINCE DE KHEMISSSET.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma .
 L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Cent soixante quatre mille huit cent trente deux Dirhams (164 832,00Dhs).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille Dirhams (2 000,00Dhs).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma .
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.
N° 8683/PA

Royaume du Maroc
Ministère
de l'Enseignement
Supérieur, de la Recherche
Scientifique
et de l'Innovation
Université Hassan II
de Casablanca
Faculté Des Sciences
Ben M'sick
Avis d'appel d'offres
ouvert National Simplifié
N° 04FSBM/2024
(Séance publique)
Le 26/11/2024 à 12H00 du
matin, il sera procédé dans
la salle de réunion du siège
de la Présidence de l'Uni-
versité Hassan II (site Casa-
blanca, sis à 19, rue Tarik
Ibnou Ziad, BP: 9167, Mers
Sultan, Casablanca) à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert sur
offre de prix relatif à :
Achat De Matériel Scientifique
Destiné A La Faculté
Des Sciences Ben M'sick De
Casablanca En Trois (4) Lots:
- Lot 1 : Achat de matériel
scientifique pour les départe-
tements de la FSBM
- Lot 2 : Achat de matériel
scientifique pour les labora-
toires de la FSBM
- Lot 3 : Achat de matériel
scientifique potentiostat pour
les laboratoires de la FSBM
- Lot 4 : Achat de matériel
scientifique dans le Cadre
des projets de recherche de
la FSBM
Le retrait du dossier d'appel
d'offres s'effectue par voie

électronique via le Portail
Marocain des Marchés Pu-
blics: [www.marchespub-
lics.gov.ma](http://www.marchespub-
lics.gov.ma)
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
- Lot 1 : 5000,00 DHS TTC
(Cinq Mille Dhs TTC)
- Lot 2 : 3100,00 DHS TTC
(Trois Mille Cent Dhs TTC)
- Lot 3 : 2800,00 DHS TTC
(Deux Mille Huit Cent Dhs
TTC)
- Lot 4 : 2400 ,00 DHS TTC
(Deux Mille Quatre Cent
Dhs TTC)
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de :
- Lot 1 : 330 000,00 DHS
TTC (Trois Cent Trente
Mille Dhs TTC)
- Lot 2 : 204 000, 00 DHS
TTC (Deux Cent Quatre
Mille Dhs TTC)
- Lot 3 : 181 000,00 DHS
TTC (Cent Quatre-Vingt-Un
Mille Dhs TTC)
- Lot 4 :160 000,00 DHS TTC
(Cent Soixante Mille Dhs
TTC)
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des offres
électroniques des concurre-
nts doivent être
conformes aux dispositions
des articles 30, 32 et 135 du
décret n° 2-22-431 du 15
chaabane 1444 (8 mars
2023) fixant les conditions
et les formes de passation
des marchés publics
Les concurrents doivent dé-
poser leurs plis par voie éle-
ctronique conformément aux

dispositions de l'arrêté de la
ministre de l'Economie et
des finances n°1982-21 du 9
joudada 1 1443 (14 décem-
bre 2021) relatif à la dématé-
rialisation des procédures
de passation des marchés
publics et des garanties pé-
cuniaires.
Les concurrents peuvent
déposer la documentation
technique soit :
• Au bureau de service fi-
nancier de la faculté des
sciences ben M'sick sis à Bd
Commandant Driss Al
Harti, Casablanca 20670,
contre délivrance d'un ac-
cusé de réception, au plus
tard le jour ouvrable précé-
dant la date d'ouverture
des plis fixée dans l'avis
d'appel d'offres ;
• La remettre, séance te-
nante, au président de la
commission d'appel d'of-
fres ;
Les pièces justificatives à
fournir par les concurrents
sont ceux listés à l'article
6 du règlement de la
consultation relatif au pré-
sent appel d'offres.
N° 8684/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
CASABLANCA - SETTAT
PREFECTURE
D'ARRONDISSEMENTS
DE CASABLANCA-ANFA
SECRETARIAT GENERAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE

N°03/2024/BG/PACA/
LOT UNIQUE
Le 28 Novembre 2024 à 10
H il sera procédé, dans le
bureau du Secrétariat Gé-
néral, 4ème étage de la Pré-
fecture d'Arrondissements
de Casablanca Anfa (Bd Mou-
lay Youssef Casablanca), à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert
simplifié sur offres de prix
N : 03/2024/BG/PACA du
28 Novembre 2024 pour des
travaux d'aménagement au
niveau des annexes admini-
stratives relevant de la
Préfecture d'Arrondisse-
ments de Casablanca-Anfa ;
4ème Annexe Administra-
tive Moussa Bnou Noussait,
6ème Annexe Administra-
tive Sour Jdid et 12ème An-
nexe Administrative
Bachkou.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-

blics accessible à l'adresse
électronique suivante :
www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de 831 864,00
TTC (HUIT CENT TRENTE
ET UN MILLE HUIT CENT
SOIXANTE QUATRE DI-
RHAMS, TOUTES TAXES
COMPRISES).
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
12 000,00 DH (Douze
mille dirhams)
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 et 135 du décret n° 2-
22-431 relatif aux marchés
publics.
Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le

portail des marchés publics
accessible à l'adresse éle-
ctronique suivante www.marchespublics.gov.ma
conformément à l'Arrêté du
Ministre délégué auprès de
la Ministre de l'économie et
des finances, chargé du
budget n° 1692-23 du 4hija
1444 (23 juin 2023) relatif à
la dématérialisation des
procédures, des documents
et des pièces relatifs aux
marchés publics
Il est prévu une visite des
lieux le 25 Novembre 2024
à 11 h le point de rencontre
sera au siège de la Préfec-
ture des Arrondissements
de Casablanca-Anfa - Ser-
vice du Budget des Marchés
et de la Comptabilité -
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de consultation relatif au
présent appel d'offres.
N° 8685/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE ET
DE LA PROTECTION SOCIALE
CHP AIN CHOCK**

Avis d'appel d'offres ouvert international n°06/2024

Le 09/12/2024 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion du centre hospitalier perfectionnel
Ain Chock Hay Moulay Abdellah rue 300 Ain Chock Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert international, sur offres de prix n° 06/2024 pour :

**ACHAT DE MATERIELS MEDICO TECHNIQUE DESTINE AU CHP AIN CHOCK EN
3 LOT :**

LOT 1 : ACHAT DE MATERIEL MEDICO TECHNIQUE DESTINE AU SERVICE DE LABORATOIRE

LOT 2 : ACHAT DE TABLE DE RADIOLOGIE

LOT 3 : ACHAT D'ECHOGRAPHIE DOPPLER

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à
l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit, toutes
taxes comprises :

Lot N°	Montant en lettre en DH	Montant en chiffre en DH
1	Cent soixante quatorze mille dhs TTC	174 000,00
2	Un million cinq cent mille dhs TTC	1 500 000,00
3	Six cent mille dhs TTC	600 000,00

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

Lot N°	Montant en lettre en DH	Montant en chiffre en DH
1	Trois mille dhs	3 000,00 dhs
2	Trente mille dhs	30 000,00 dh
3	Douze mille dhs	12 000,00 dhs

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux
dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés
publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau

Des marchés publics hospital sékhat hay moulay abdellah rue 300 ain chock casablanca au plus tard au
jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de
la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 8686/PA

إعلان
عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية
للقادة الموظفين المتعلمين إلى مزاياة مجلس إقليم الصويرة برسم سنة 2024

ينظم مجلس إقليم الصويرة برسم الأحد 15 ديسمبر 2024 والثلاثاء 31 ديسمبر 2024 امتحانات الكفاءة المهنية
برسم سنة 2024 للقادة الموظفين المتعلمين إلى مزاياة مجلس إقليم الصويرة المستوفين للشروط النظامية لولوج التدرجات
المسجلة بالجدول التالي:

الإطار الأصلي	إطار الترقية	الشروط وولوج الامتحان	التخصص المشارى بشاها	تاريخ اجراء الاختبارات الكتابية	أول ايداع التسجيلات
مساعد تكتية من الدرجة الثالثة	مساعد تكتية من الدرجة الثانية	يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المترشحين المتوفين على 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأصلية إلى غاية 2024/12/15 تاريخ اجراء الاختبارات الكتابية	يحدد عدد المترشحين بشاها في حدود 14 في الصفة	15 ديسمبر 2024	تودع ملفات الترشيح من طرف المعتمدين بالأمر التنفيذي بمسجلة الموارد البشرية بمجلس إقليم الصويرة في أول جلسة 10 ديسمبر 2024
مساعد إداري من الدرجة الثانية	مساعد إداري من الدرجة الأولى	يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المترشحين المتوفين على 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأصلية إلى غاية 2024/12/31 تاريخ اجراء الاختبارات الكتابية	يحدد عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية	31 ديسمبر 2024	

مرکز الامتحان: مقر مجلس إقليم الصويرة

N° 8686/PA

**المملكة المغربية
وزارة الداخلية
مجلس إقليم الصويرة
المساعدة الإدارية للتعليم
معدية المسالك
معدية الشؤون الإدارية والقانونية
مكتب كبير الموارد البشرية**

إعلان
عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024
لولوج درجة مساعد تكتية من الدرجة الأولى

ينظم مجلس إقليم الصويرة برسم الأحد 15 ديسمبر 2024 والثلاثاء 31 ديسمبر 2024 امتحانات الكفاءة المهنية
برسم سنة 2024 للقادة الموظفين المتعلمين إلى مزاياة مجلس إقليم الصويرة المستوفين للشروط النظامية لولوج التدرجات
المسجلة بالجدول التالي:

الإطار الأصلي	إطار الترقية	الشروط وولوج الامتحان	التخصص المشارى بشاها	تاريخ اجراء الاختبارات	أول ايداع التسجيلات
مساعد تكتية من الدرجة الثانية	مساعد تكتية من الدرجة الأولى	يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المترشحين المتوفين على 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأصلية إلى غاية 2024/12/31 تاريخ اجراء الاختبارات الكتابية	يحدد عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية	31 ديسمبر 2024	

على الراغبين في اجتياز الامتحان والتذين تتوفر فيهم الشروط المسالفة التكمي التقديم بطلبات
ترشحهم إلى مكتب كبير الموارد البشرية في أجل الصفاء 2024/12/17.

N° 8687/PA

CONSTITUTION

1/- Aux termes d'un acte SSP du 15/10/2024 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée :

Dénomination : « JOUDA-FRICA TECHNOLOGY » SARL.

Objet : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :

NEGOCIANT, ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS, MARCHAND OU INTERMÉDIAIRE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION.

Siège social : CASA-BLANCA, 26 AV MERS SULTAN APPT 3 ETG L. Capital Social : 100 000,00 DHS (Cent Mille dirhams). Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèces à savoir :

Mme: EL MANSOURI SOUAD : 50.000,00 DHS
Mr: EL MANSOURI IBRAHIM : 50.000,00 DHS
TOTAL : 100.000,00 DHS

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au registre de commerce.

Gérance : Mme EL MANSOURI SOUAD désignée comme gérante pour une durée illimitée.

II-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 649121.

N° 8695/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Direction Régionale de Fès-Meknès
Délégation Provinciale d'El Hajeb

Centre Hospitalier Provincial d'El Hajeb
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRE DE PRIX N° 20/2024/CHP/ELH (SEANCE PUBLIQUE)

Le 28/11/2024 à 10h00mn, il sera procédé dans le Bureau de Directeur du CHP El Hajeb, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix simplifié N° 20/2024/CHP/ELH du 28/11/2024 Pour : - Fourniture et installation d'un Radio Panoramique Dentaire avec Céphalométrie Destinés au Centre Hospitalier Provincial d'El Hajeb. - Le dossier d'appels d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à : 220 000,00 DH (Deux Cent Vingt Mille Dirhams). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4 000,00 DH (Quatre mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34, du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

La Documentation techniques exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposé dans le bureau des marchés du CHP El Hajeb au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Ce pli doit être fermé et porter de façon apparente la mention « documents techniques ». Le dépôt des documents techniques peut être effectué par voie électronique via l'adresse www.marchespublics.gov.ma dans l'onglet « Dossier Administratif et Technique. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du Règlement de Consultation.

N° 8690/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DRAA-TAFILALET
PROVINCE D'ERRACHIDIA
CERCLE D'ERFOUD
CAIDAT ARAB SABBAH ZIZ
COMMUNE D'ES SIFA
Avis d'appel d'offres ouvert National des prix N° : 02 / 2024

Concernant : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MURS DE CLOTURE DES CIMETIERES DES KSOUR SUIVANTS : KSIR SIFA - KSAR MOUNGARA, KSAR ZAOUÏ BOUBKRIA, KSAR OULAD HSIN, KSAR OULAD YAHYA, COMMUNE SIFA ERRACHIDIA

Le : 10/12/2024 à 11 Heures du matin, il sera procédé dans le bureau du président du conseil de la commune d'Es-sifa , sis à son siège, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert National des prix N° 02 / 2024 .

Pour travaux de constructions des murs de clôture des cimetières des ksour Es-sifa.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrages est fixée à la somme de : 1.704.240,00 (un million sept cent quatre et deux cent quarante dirhams)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 34000,00 DH (trente-quatre mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 40 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 10 du règlement de consultation.

N° 8691/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION

DRAA-TAFILALET
PROVINCE D'ERRACHIDIA
CERCLE D'ERFOUD
CAIDAT ARAB SABBAH ZIZ
COMMUNE D'ES SIFA
Avis d'appel d'offres ouvert National des prix N° : 03 / 2024

Concernant : TRAVAUX D'ENTRETIEN ET MISE A NIVEAU DES CHAUSSEES ET TROTTOIRS DE LA COMMUNE ES-SIFA

Le :10/12/2024 à 11 Heures du matin, il sera procédé dans le bureau du président du conseil de la commune de es-sifa , sis à son siège, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert National des prix N° 03 / 2024 .

Pour travaux d'entretien et mise à niveau des chaussées et trottoirs de la commune es-sifa.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrages est fixée à la somme de : 3.107.220,00 DH (trois million et cent sept et deux cent vingt dirhams)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 62100,00 DH (soixante-deux mille et cent) dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 40 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 10 du règlement de consultation.

N° 8692/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse
Direction provinciale de Taza

Avis appel d'offres ouvert simplifié N° : 04/2024

Le 29/11/2024 à 10 H 00, il sera procédé, au Bureau de Mr le directeur provincial de la jeunesse TAZA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix en séance publique. Concernant : Achat des matériels pour équiper maisons des jeunes 14 aout relevant de la direction provinciale du ministère de la jeunesse de la culture et de la communication département de la jeunesse de Taza -en Lot unique

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à (19 900,00 dh) Dix Neuf Mille Neuf Cent Dirhams. L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent

Quatre Vingt Dix sept Mille cinq Cent deux Dirhams (997 512,00 Dh) Toutes Taxes Comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 37 et 135 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés de la direction provinciale de la jeunesse, de la culture et des communications département de la jeunesse à Taza au plus tard le 28/11/2024 à 16h 30 mn, heure limite pour le dépôt des prospectus , ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 6 du Règlement de Consultation.

N° 8693/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS
Académie Régionale de l'Education et de la Formation De la région Fès - Meknès
Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° 74/DTZ/INV/2024

Le vendredi 22 novembre 2024 à 10 heures, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offre de prix n°

74/DTZ/INV/2024 du 22/11/2024 pour TRAVAUX D'ACHEVEMENT D'AMENAGEMENT DU CENTRE DE RENCONTRES ET FORMATION A LA PROVINCE DE TAZA. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent soixante-douze mille six cent soixante-deux dirhams (372672,00 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Cinq mille dirhams (5000,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8

mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 8694/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL D.A.A/S.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° 116/2024/INDH

Le 26 novembre à 10h30 , Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle de réunions siège Province El Jadida, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N°116/2024/INDH du 26/11/2024 pour Acquisition de deux véhicules pour le transport scolaire au profit de la commune territoriale Sidi smail Province El Jadida

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme neuf cent soixante mille dirhams T.T.C (960 000 DHS TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix-neuf mille dirhams (19 000 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 8695/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL D.A.A/S.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° 118/2024/INDH

Le 26 novembre 2024 à 11h30, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle de réunions siège Province El Jadida, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N°118/2024/INDH du 26/11/2024 pour Acquisition de deux Véhicules pour le transport scolaire au profit de la Commune Ouled Sidi Ali Ben Youssef Province El Jadida.

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme neuf cent soixante mille dirhams T.T.C (960 000 DHS TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix-neuf mille dirhams (19 000 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 8696/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse
Direction Provinciale Moulay Yacoub

Avis appel d'offres ouvert simplifié N° : 01/2024

Le 27/11/2024 à 10 H 00, il sera procédé, dans la salle de réunion de la direction provinciale de la jeunesse moulay yacoub l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix en séance publique. Concernant : Achat des divers articles pour équiper les établissements des jeunes relevant de la direction provinciale du ministère de la jeunesse de la culture et de la communication département de la jeunesse de MOULAY YACOB - Lot unique

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma - Le cautionnement provisoire est fixé à (19 200,00 dh) dix neuf mille deux cent Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf cent quatre vingt dix neuf mille huit cent vingt huit Dirhams (999828,00 dh) Toutes Taxes Comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 37 et 135 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 6 du Règlement de Consultation.

N° 8697/PA

Sport

Epreuve gabonaise pour le Onze national



Le Onze national donnera la réplique, ce soir à partir de 20 heures au stade de Franceville, à son homologue gabonais, et ce pour le compte de la cinquième journée (groupe B) des éliminatoires de la CAN 2025 dont les phases finales sont prévues au Maroc.

Il s'agit là de l'une des rares rencontres où l'équipe du Maroc se produira en dehors du pays, ce qui devrait constituer une parfaite opportunité pour le staff technique en vue de voir le comportement et la prestation des internationaux retenus loin d'un cadre où prévaut un certain confort.

Face à la sélection gabonaise, l'EN, qualifié

d'office du fait que le Maroc, comme précité, est l'hôte de la prochaine édition continentale, aura à montrer un visage digne de son standing actuel et à conserver son élan victorieux dans ce parcours des éliminatoires.

Ça ne sera pas une mince affaire devant un adversaire qui jouera, devant son public, à fond ses chances en vue d'assurer sa qualification pour l'édition continentale, sachant que l'autre match de cette poule devait opposer, hier, le Lesotho à la Centrafrique.

Arrivée mercredi à Franceville, la sélection marocaine devait peaufiner l'ultime réglage jeudi soir au stade de Franceville et tout le groupe nourrit l'espoir légitime de sortir un bon match

avec à la clé les points de la victoire.

Il convient de signaler que ce match sera sifflé par l'arbitre sud-africain Abongile Tom qui sera assisté par son compatriote Zakhele Thusi Siwela et l'Angolais Jerson Emiliano Dos Santos.

Une fois la rencontre terminée, l'équipe nationale regagnera sur le champ son camp de base au Complexe Mohammed VI de football à Maâmora en vue de préparer la sixième et dernière sortie de ces éliminatoires à Oujda contre le Lesotho, match qui sera arbitré par un trio de la RD.Congo conduit par Jean-Jacques Ngambo Ndala, secondé par Nabina Blaise Sebutu et Guy-lain Bonge Ngila.

M.B

Festival des jeux populaires à Assa

La première édition du Festival international des jeux populaires de la ville d'Assa aura lieu les 17 et 18 novembre.

Cette manifestation sportive, qui s'inscrit dans le cadre des célébrations du 69ème anniversaire de la Fête de l'Indépendance et qui est organisée en partenariat avec la province d'Assa-Zag, le conseil provincial et l'Agence marocaine de coopération internationale, verra la participation de représentants de 52 pays de tous les continents, selon un communiqué de la Fédération Royale marocaine du sport pour tous.

La même source a indiqué que le programme de ce festival, qui aura lieu en présence du président de la Fédération internationale du sport pour tous, Issa Mohammed Abdul Rahim (Bahreïn), et d'autres personnalités sportives de premier plan, notamment d'Italie et d'Espagne, sera marqué par l'organisation d'un colloque sous le thème: "Les sports traditionnels et leur rôle dans le rayonnement culturel et le rapprochement entre les peuples", des spectacles, des compétitions, une course ainsi que des soirées artistiques.

Le communiqué ajoute que la Fédération œuvre pour la valorisation des jeux traditionnels en tant que patrimoine immatériel, à travers des caravanes et des journées sportives à l'intérieur même des établissements pénitentiaires.

Courses de chevaux: La 10^{ème} édition du Morocco International Meeting à Casablanca

Le 3^{ème} Championnat du Maroc Equiplay à Skhirat

La Société Royale d'Encouragement du Cheval (SOREC) organise, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la 10^e édition du Morocco International Meeting (MIM) des courses de chevaux, qui se tiendra les 16 et 17 novembre à l'hippodrome de Casablanca.

Cet événement prestigieux célèbre cette année une décennie de succès et de contribution au rayonnement du Maroc sur la scène mondiale des courses de chevaux, indique la SOREC dans un communiqué.

Depuis son lancement en 2014, le MIM s'est imposé comme un rendez-vous incontournable, attirant chaque année des participants de renom et abritant des courses d'envergure. En se renouvelant et en innovant constamment, le MIM confirme la position du Maroc parmi les grandes nations de l'industrie hippique. Pour cette édition anniversaire, la SOREC a préparé un programme de 14 courses, dont 8 internationales, réparties sur deux jours.

Samedi, l'événement mettra en avant les Pur-sang anglais, tandis que dimanche sera dédié aux Pur-sang arabes et comprendra des épreuves de renommée internationale, notamment le Grand Prix de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Grand Prix de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, le Grand Prix de SAR le Prince Moulay Rachid et le Prix The President of The UAE Cup, précise le communiqué.

Le Grand Prix de la SOREC, qui se tiendra lors de la

journée consacrée aux Pur-sang anglais, s'inscrira dans le cadre de la prestigieuse série internationale "Défi du Galop".

Par ailleurs, la troisième édition du Championnat du Maroc Equiplay se déroulera les 16 et 17 novembre au Domaine de Sidi Berni à Skhirat.

Ce championnat, qui sera organisé sous l'égide de la Fédération Royale marocaine des sports équestres (FRMSE), englobe trois activités: les Pony-Games, l'Equifun et le Carrousel et est ouvert aux cavaliers de tout âge et aux chevaux de club ou de propriétaires s'étant qualifiés tout au long de l'année, indique la FRMSE dans un communiqué.

L'édition 2024 du Championnat Equiplay, qui connaîtra la participation de 147 cavaliers, mettra en avant l'excellence du sport équestre marocain en proposant des épreuves de grande envergure alliant technique, agilité et travail en équipe. Les participants auront l'opportunité de démontrer leur talent et leur maîtrise de la discipline, en affrontant des obstacles variés et exigeants. Ce week-end sportif promet ainsi d'être riche en émotions et en performances, précise la même source.

Institutionnalisée depuis quelques années au Maroc, la discipline Equiplay inscrite dans une pédagogie ludique, a pour vocation de populariser la pratique équestre, apprendre les bases fondamentales de l'équitation moderne, renforcer le respect et l'esprit d'équipe et surtout de rendre le premier contact avec cet être noble et de créer une complicité avec ce dernier.

L'ONU veut renforcer la contribution du sport au développement et à la paix

L'Assemblée générale des Nations unies vient d'adopter par consensus un projet de résolution qui met en avant la contribution du sport à la promotion du développement durable et la paix dans le monde.

Présenté par le Qatar et Monaco, ce texte souligne l'importance du sport, non seulement comme vecteur de développement physique et mental, mais aussi comme moteur du développement durable à l'échelle mondiale.

Selon les initiateurs de la résolution, le sport incarne des valeurs universelles telles que le respect, la solidarité et l'égalité, avec un potentiel transformateur pour promouvoir le développement durable et construire la paix.

Il favorise également le développement social et offre des "retours sur investissement" notamment dans le domaine de l'éducation, conformément à l'objectif N°4 de développement durable (ODD), a souligné le représentant

de Monaco qui a été désignée capitale mondiale du Sport en 2025.

Intitulée "Le sport, facteur de développement durable", la résolution encourage toutes les parties concernées à promouvoir et à favoriser l'exploitation du sport au service du développement durable. Il s'agit également de renforcer l'éducation, en particulier l'éducation physique, des enfants et des jeunes, y compris les personnes handicapées et les personnes vivant avec des maladies rares.

Le texte recommande aussi d'inclure le sport l'éducation et l'activité physique de qualité dans les stratégies nationales de développement durable et d'exploiter efficacement toutes les possibilités offertes par le sport et ses valeurs aux fins notamment de la mise en œuvre du Programme 2030, de la réalisation des objectifs de développement durable et de la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques.

Dans le smog pakistanais, l'angoisse des parents pour leurs enfants

Dehors, le smog prend à la gorge. Dans les maisons, les purificateurs d'air coûtent trop cher. A Lahore, dans l'est du Pakistan frontalier de l'Inde, les parents doivent redoubler d'attention pour leurs enfants, privés d'école par une pollution record cette année.

Rafia Iqbal, institutrice de 38 ans désormais forcée de faire classe en ligne jusqu'au 17 novembre au moins, s'inquiète pour la santé de ses élèves et de ses propres enfants, Sameen, son aînée de 11 ans et Haider, son cadet de cinq ans.

"Les enfants toussent tout le temps, ils ont le nez qui coule, de la fièvre. A l'école, la plupart des enfants étaient malades", raconte-t-elle à l'AFP.

Depuis plus d'une semaine, l'indice de la qualité de l'air a atteint des pics inédits: à Lahore, il a quasiment tous les jours dépassé 1.000 -à 300 l'air est considéré comme "dangereux" pour l'homme.

A Multan, une autre grande ville du Pendjab, où vivent plus de la moitié des 240 millions de Pakistanais, il a dépassé 2.000. Du jamais vu, répètent, incroyables, habitants et responsables.

Le mari de Rafia Iqbal, Mohammed Safdar, publicitaire de 41 ans, reconnaît avoir été surpris. Quand il s'est installé à Lahore, il savait que chaque hiver il devrait composer avec le smog, ce mélange

de brouillard et d'émissions polluantes favorisé par les émanations de diesel bas de gamme, les fumées des brûlis agricoles saisonniers et le refroidissement hivernal.

"Mais on ne s'attendait pas à un tel niveau de pollution", dit-il à l'AFP alors que l'OMS estime qu'une exposition prolongée au smog peut provoquer accidents vasculaires cérébraux, maladies cardiaques, cancers du poumon et maladies respiratoires, particulièrement chez les enfants.

Le smog, poursuit M. Safdar, "rend la vie impossible: on ne peut pas bouger, sortir". Et, en plus, "il entre dans les maisons parce qu'on ne peut pas boucher complètement les fenêtres et les ventilations".

Quant aux purificateurs d'air, qui coûtent une centaine d'euros -soit le salaire d'un fonctionnaire dans le pays où plus de 40% de la population est pauvre-, "tout le monde ne peut pas s'en payer un, nous, on n'en a pas", tranche-t-il.

Confiner Sameen et Haider dans leur petite chambre "est une souffrance" car "ils ne comprennent pas pourquoi ils n'ont plus le droit de sortir". Mais sans protection, la famille dit n'avoir pas d'autre choix que d'avoir dû se résoudre à "augmenter le temps d'écran des enfants", une pratique que les deux parents disent



habituellement limiter au maximum.

"C'est comme un Covid mais qu'on peut voir à l'oeil nu", dit M. Safdar.

Face à un tel danger, "des mesures préventives auraient dû être prises, c'est comme ça tous les ans", martèle-t-il.

"Si un problème grossit, c'est clairement que la solution n'était pas la bonne", poursuit-il alors que l'hiver dernier Lahore avait testé pour la première fois la pluie artificielle pour tenter de venir à bout du smog.

Cette année, des camions munis de

canons à eau sont ressortis pour asperger les rues. Mais rien n'y fait. La pollution subsiste.

Et chaque jour, le docteur Qurat ul Ain constate les dégâts aux urgences de son hôpital de Lahore.

Cela fait 15 ans qu'elle y travaille mais, dit-elle à l'AFP, "cette année, le smog est bien pire que les années précédentes et le nombre de patients hospitalisés pour ses effets est bien plus grand".

Pour la seule journée de mardi, le gouvernement du Pendjab a recensé 900

malades admis dans la ville de Lahore uniquement.

Au quichet "smog" des urgences, le docteur Qurat ul Din voit arriver sans répit des patients pris de quintes de toux et les yeux rougis par la pollution.

Pour beaucoup des enfants et des personnes âgées ou des jeunes pris dans le smog alors qu'ils roulaient en moto sans masque.

"On dit aux gens de ne pas sortir et sinon de porter un masque. On leur dit de ne pas toucher leurs yeux avec leurs mains, particulièrement les enfants", ajoute-t-elle.

Depuis des jours la concentration des micro-particules polluantes PM_{2.5} au Pendjab est des dizaines de fois supérieure à celle jugée tolérable par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le docteur Alia Haider, également militante du climat, réclame, elle, des campagnes de sensibilisation pour des malades qui souvent ne connaissent pas les dangers du smog.

Les enfants des quartiers pauvres, dit-elle, sont les premières victimes car "ils vivent toute l'année dans les polluants".

"On est pris au piège dans notre propre poison, c'est comme si un nuage de gaz flottait sur la ville".

Recettes

Briouats de kefta



Ingrédients :

- 3 Cuil. à soupe d'huile d'olive
- 1 Gros oignon (rapé)
- 2 gousses Ail (émincées)
- 2 Cuil. à café de cumin en poudre
- 2 Cuil. à café de paprika fort
- 1 Cuil. à café de cannelle en poudre
- ½ cuil. à café de piment de Cayenne
- ¼ de cuil. à café de curcuma
- 500g de Viande d'agneau (hachée)
- 4 Gros oeufs (légerement battus, plus le jaune de 1 gros oeuf, légèrement battu)
- 2 Brins de persil
- Farine
- 10 Carrés de feuilles de brick
- 1 Huile végétale (pour frire)
- Sel
- Poivre noir du moulin

Préparation

Faites chauffer l'huile d'olive dans une poêle à feu moyen, ajoutez l'oignon, l'ail, le cumin, le paprika, la cannelle, le piment de Cayenne et le curcuma, et laissez cuire 3 à 4 minutes, jusqu'à ce que le tout s'attendrisse et que les aromes se développent.

Ajoutez l'agneau et faites-le revenir 5 minutes, jusqu'à ce qu'il soit doré et bien cuit.

Ajoutez les oeufs et le persil, et poursuivez

la cuisson 1 à 2 minutes. Salez et poivrez.

Transférez dans un saladier et laissez reposer 10 minutes. Couvrez et mettez 30 minutes au réfrigérateur.

Sur un plan de travail fariné, étalez une feuille de brick, le petit côté face à soi. Réservez les feuilles restantes dans du film alimentaire pour qu'elles ne sèchent pas.

Coupez la feuille en deux de haut en bas. Placez 1 cuillerée de farce en haut à droite de chaque demi-feuille, puis rabattez le coin supérieur droit sur la farce de façon à obtenir un triangle. Poursuivez le pliage jusqu'à l'obtention d'un triangle qui enferme la farce de façon hermétique.

Badigeonnez les extrémités de la pâte de jaune d'oeuf et pressez pour sceller les briouats. Répétez l'opération avec les ingrédients restants.

Versez l'huile dans une sauteuse et faites-la chauffer à 190 °C. À défaut de thermomètre de cuisine, testez la température de l'huile en y plongeant un dé de pain. Celui-ci doit immédiatement libérer des bulles et devenir doré.

Faites frire les briouats 5 minutes, en procédant en plusieurs fournées, jusqu'à ce qu'ils soient croustillants et dorés.

Sortez-les de l'huile à l'aide d'une écumoire et égouttez-les sur du papier absorbant. Servez chaud.

Un rover chinois trouve les indices d'un ancien océan sur Mars

Un rover chinois a trouvé de nouveaux indices sur la présence d'un ancien océan sur Mars, en identifiant les traces de rivages que l'eau pouvait border, selon une étude parue jeudi.

La théorie défendant la présence d'un océan ayant couvert plus du tiers de la planète rouge reste toutefois débattue, et un chercheur n'ayant pas participé à l'étude a mis en doute la validité des dernières découvertes.

Le rover Zhurong a été déposé en 2021 sur une plaine de l'hémisphère Nord, dans la région d'Utopia, qui recèle des indices d'une présence passée d'eau.

Le principal auteur de l'étude parue dans Nature, Bo Wu, de l'Université polytechnique de Hong Kong, a expliqué à l'AFP qu'une série de caractéristiques pointaient vers un ancien océan: des "cônes creux, des traversées polygonales et des courants gravés" dans le sol.

De précédentes recherches suggéraient que les cônes creux aient pu provenir de geysers de boue, et se formaient souvent dans des zones ayant contenu de l'eau ou de la glace.

Les informations recueillies par le rover, ainsi que par des données satellite, suggèrent aussi la présence d'un littoral tout proche, selon l'étude.

Les chercheurs imaginent un scénario dans lequel l'océan a été formé par des inondations il y a environ 3,7 milliards d'années. Avant de geler en traçant un trait de côte, puis de disparaître il y a environ 3,4 milliards d'années.

M. Bo a insisté sur le fait que l'équipe ne "prétend pas que les découvertes prouvent définitivement qu'il y avait un océan sur Mars".

Ce degré de preuve exigera probablement une mission chargée de rapporter des échantillons de sol martien sur Terre pour examen.

Un autre scientifique ayant analysé d'autres indices d'un possible océan, Benjamin Cardenas, s'est dit "sceptique" sur les conclusions de l'étude. Il estime que l'équipe chinoise n'a pas pris suffisamment en compte à quel point le rocher vent martien a entraîné des sédiments et érodé les roches sur quelques milliards d'années.

"On a tendance à considérer Mars comme étant peu active, comme la Lune, mais elle est active!", a affirmé à l'AFP ce chercheur à l'Université américaine de Pennsylvanie.

Il a indiqué que de précédentes recherches utilisant des modèles informatiques avaient suggéré que "même les faibles taux d'érosion martiens" détruiraient les traces d'un ancien littoral sur de telles périodes de temps.

M. Bo reconnaît que le vent a pu user certaines roches, tout comme les impacts de météorites peuvent "excaver des roches souterraines et des sédiments à la surface de temps en temps".

Même si la théorie reste disputée, et malgré ses réserves, M. Cardenas "tend à penser qu'il y a eu un océan sur Mars".

Trouver la vérité pourrait aider à résoudre un plus grand mystère, celui de savoir si la Terre est la seule planète du système solaire capable d'abriter la vie.

"La plupart des scientifiques pensent que la vie sur Terre a surgi soit au fond des océans où se sont trouvés des gaz chauds et des minéraux souterrains, ou alors tout près de la surface, dans de petits bassins de marée", a dit M. Cardenas.

"Et donc la preuve d'un océan fait paraître la planète plus hospitalière" pour y avoir accueilli la vie, a-t-il ajouté.

